L'Abeille Landaise
FACTA ET VERBA
PRATIQUER ET ENSEIGNER
depuis 1925
Syndicat des Apiculteurs des Landes
GDSA des Landes

Numéro 22
Février 2023

BUTI-LANDES

Vigies de la nature malmenées par l'Homme, les abeilles sont pour nous tous des compagnes anciennes et fidèles.
Présentes sur Terre bien avant que nous n'y apparaissions, elles nous accompagnent depuis lors.
Muettes de nos excès, elles nous pardonnent encore par l'éclat de ce nectar délicat, autrefois mets des rois antiques.
Nous recevons ce jour à Rion ses bergers, ceux qui maîtrisent l'art du miel, savent les écouter et les choient de leur soin, pour notre plaisir, pas seulement gustatif.
Toutes les félicitations et remerciements à nos amis apiculteurs. Ils se savent en terre amie à Rion.

Laurent CIVEL, Maire de Rion des Landes

SOMMAIRE :

- Édito : Montrez-moi le chemin ! P.2
- L'Abeille Landaise exercice 2022 P.6
- Retour sur les sujets traités dans les newsletters 2022 P.6
- Longévité exemplaire d'une abeille bientôt centenaire ! P.7
- APIcité®2022, une première dans les Landes P.8
- Bilan du Rucher Ecole - Exercice 2022 P.9
- Sur le retour de l'école de Souprosse….le REAL P.9
- REAL Promotion 2022 P.10
- Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole P.11
- Désertion P.13
- Le traitement varroa sauve l'apiculteur, pas l'Abeille P.14
- Que faire des cires usagées ? P.17
- Beecome 2022 ; Congrès européen de l'apiculture de Quimper P.18
- Appel de Quimper 21 octobre 2022 P.20
- Stress thermique estival et opération de survie P.21
- Les contaminants en apiculture, focus sur les microplastiques P.22
- A vol d'abeille de Dax à l'île de Madeira... P.23
- Petites annonces P.23

Rédaction, conception et relecture :

Jean-Pierre BOUEILH, Pierre CABÉ, Régis CRES, Dominique DA SILVA, Laurent DEFFREIX, Romain DUBRASQUET, Christian DUCOS, Elisabeth EPAILLY, Ramuntxo IRAZOQUI, Jean-Jacques LABADIE, Guilaine LABÉ, Alain LACAVE, Philippe LE CAPITAINE, Jean Pierre LESPIAUCQ, Laurent POUMIROL, Martine TOCANIER, Cyrille TORRE, Guillaume VERGNES

Gardez le contact avec vos structures départementales apicoles :

- Le syndicat des apiculteurs landais **L'Abeille Landaise**
  Son adresse courriel : contact@abeille-landaise.fr
- Le rucher école de l'apiculture landaise, **le REAL**
  Son adresse courriel : real@apiculture-landaise.fr
- Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Landes, **le GDSA40**
  Son adresse courriel : contact@gdsa40.fr
- Sur le site de l'apiculture landaise **https://www.apiculture-landaise.fr/**
  Retrouvez votre espace adhérent de l'Abeille Landaise
- Sur leur page **FACEBOOK Apiculture Landaise**

Merci :

Ce bulletin contient 6 encarts publicitaires des établissements :
Api Distribution (05 56 39 75 14), **Les Ruches de la Montagne Noire** (04 68 77 53 07), **Maison Lerouge Apiculture** (05 46 90 08 81), **Propolia Apimab Laboratoires** (04 67 96 38 14), **Remuaux Apiculture** (05 63 45 01 29), **Thomas Apiculture** (05 56 63 55 52)

Réalisation :

COPYTEL Mont de Marsan - Butilandes N° 22 édité en 380 exemplaires – Impression sur papier recyclé

Les articles suivants sont reproduits avec l'aimable autorisation de leurs auteurs
et des Directeurs des revues dans lesquelles ils ont été publiés :
- "Stress thermique estival et opération survie" par Agnès FAYET, n° 209 de la revue du CARI, Abeilles & Cie
- "Désertion" par Agnès FAYET, n°208 de la revue du CARI, Abeilles & Cie
Nous les en remercions sincèrement.

MONTREZ-MOI LE CHEMIN ! ÉDITO

Déjà une année à la tête de l'Abeille Landaise. Douze mois qui me semblent déjà une éternité tellement cette fonction chronophage stimule, voire monopolise l'esprit. Je comprends la satisfaction de Pierre d'avoir passé le témoin. Il me confie souvent l'appréhension, qui l'habitait en début de journée, d'allumer son ordinateur pour découvrir mails et travail qui s'en suivraient. Aujourd'hui je suis encore plus admiratif de son engagement qui l'a habité pendant quarante ans.

Quand il prend la tête d'une structure, le président se doit de chercher et d'indiquer la direction à prendre. Une route partagée avec un Conseil d'Administration agissant et des adhérents convaincus. Nous devons mettre en œuvre une politique visionnaire qui doit savoir accompagner l'apiculture dans l'avenir. Elle qui n'a cessé d'évoluer depuis des décennies et qui devra constamment se réinventer pour continuer d'exister. Notre passion est régulièrement mise à l'épreuve par des maladies, des virus, des acariens, des bactéries, des champignons, des hyménoptères présents ou à venir, de la biodiversité en déclin, un manque de ressources par un changement climatique trop brutal, un environnement de produits chimiques…et peut être toutes les mauvaises surprises de demain, pour ceux qui vendent du miel à des coûts de production croissants et des prix de vente stables.

Regarder l'avenir c'est aussi savoir profiter du passé, en particulier à l'Abeille Landaise, où il nous faut contempler ce que nos prédécesseurs ont su construire en un riche passé, tel le prouve l'histoire des 100 ans de l'Apiculture Landaise que notre collègue Jean Jacques LABADIE s'efforce de rassembler dans un livre.

Après avoir pris connaissance du chemin tracé par nos prédécesseurs, des enjeux à venir, il est temps de définir une trajectoire pour demain. Je la définirai en 3 finalités principales :

- Votre syndicat, l'Abeille Landaise, doit prendre une couleur environnementale,
- Votre syndicat, l'Abeille Landaise, doit trouver les moyens de se faire écouter,
- Votre syndicat, l'Abeille Landaise, doit renforcer les liens entre adhérents pour en faire une communauté solidaire.

LA COULEUR ENVIRONNEMENTALE.

L'Abeille Landaise doit prendre une couleur environnementale et ne pas se focaliser exclusivement sur ses adhérents apiculteurs. En premier lieu, le syndicat doit s'attacher à militer pour préserver la biodiversité. Cette biodiversité sert à nous tous et en particulier à nos abeilles s'épanouissant dans ce milieu. Et comme tout être vivant qui travaille dans de meilleures conditions, l'élevage sera plus facile et le miel coulera naturellement. Au bout de cette chaine, l'apiculteur sera satisfait et en tirera tous les avantages. Mais que pouvons-nous faire ? Que pouvez-vous faire ? Si on ne peut pas faire grand-chose seul, rien ne changera devant cet effondrement si personne ne réagit avec le peu qu'il peut faire. Quelques-uns attendent que les lois venues d'en haut modifient le sens de la marche. La patience doit être de rigueur. Une loi à voter rencontre l'hostilité de ceux qui veulent le contraire et ceux qui veulent plus pour de simples oppositions politico-politiques. Je peux comprendre votre exaspération devant ces politiques publiques qui travaillent sur un temps long. Nous pouvons participer à réveiller ce que je nomme ''la conscience citoyenne''. Certes, les résultats ne seront pas au rendez-vous dans un avenir proche et seront, peut-être, très certainement modestes, mais nous aurons fait, nous aussi, un peu pour les générations futures.

Dans cette optique, le syndicat a initié **un partenariat avec l'Inspection d'Académie du département des LANDES.** Ensemble nous élaborerons un outil pédagogique sur le maintien de la biodiversité et les enjeux de l'apiculture. Cet outil pédagogique, après une légère information, sera à disposition de tous les apiculteurs qui le souhaiteront pour porter le message aux écoles primaires de leurs villages landais. Ce partenariat nous garantira une légitimité auprès des directeurs d'écoles. Inculquer les messages aux plus jeunes, les acteurs du monde de demain, sera notre contribution et notre investissement sur l'avenir.

"APIcité'', le label initié par le syndicat l'Union Nationale de l'Apiculture Française auquel l'Abeille Landaise est affiliée valorise les collectivités territoriales pour leurs politiques locales en faveur de la sauvegarde des pollinisateurs et de la protection de l'environnement. Souprosse et Saint Vincent de Tyrosse sont les deux premières communes landaises labellisées ''APIcité''. A l'évidence, les maires qui travaillent sur ce dossier, peuvent identifier les efforts et les idées qu'ils peuvent encore développer pour préserver la biodiversité de la commune. Aujourd'hui j'imagine que le citoyen sera fier que son territoire soit reconnu par une politique environnementale avec un panneau orné d'une à trois abeilles à l'entrée du village. J'ai le sentiment, peut être très personnel, que la course aux nombres de fleurs, couteux pour les finances publiques en investissement et en fonctionnement, fait partie d'un temps passé. Votre syndicat a contacté d'autres communes pour les inciter à travailler sur ce label. A votre tour, je vous invite à être les ambassadeurs de cette démarche dans vos communes respectives.

Le renforcement des relations avec le monde agricole, sylvicole ou apicole doit faire l'objet de nos objectifs, qu'il soit en direction de l'ADANA *(Association de Développement de l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine)*, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), de la Chambre d'Agriculture, du pôle agriculture et forêt du Conseil Départemental, des syndicats professionnels apicoles, agricoles et sylvicoles ou autres administrations. La plupart de ces organismes concourent au maintien de nos ressources. Certes, comme certains d'entre vous, j'ai signé la pétition de l'appel du Congrès Européen apicole de Quimper avec les 12 mesures à mettre en œuvre pour encourager un monde agricole qui participe au maintien de la biodiversité. Il est toujours préférable de proposer que de critiquer si facilement. L'agriculture d'aujourd'hui n'est pas notre adversaire, c'est notre compagne naturelle. Notre adversaire, c'est l'immobilisme, le bien nommé "ne rien faire". On ne peut pas être d'accord sur tout, quels que soient les sujets, mais cela serait une erreur d'être contre tout et tous. L'agriculture est en cours d'assainir ses pratiques. Notre exaspération provient certainement que ses effets se concrétiseront sur un temps long, eux aussi. Mais sommes-nous exemplaires et conscients de nos contradictions ? 70 ans de dépendance à une certaine production/consommation irraisonnée ne disparaitront pas en quelques années. De plus, les incohérences entre les politiques publiques et les comportements des citoyens peuvent faire douter du redressement de la biodiversité. Combien d'entre nous ont vu des haies arrachées en même temps que l'état subventionne à 100 % la création de haies nouvelles pour un coût de 15 000 euros le kilomètre. Combien d'entre nous ont des pincements au cœur en voyant des amas de chênes de 10 à 15 ans, aux bords des routes, en attente de fabrication de pellets alors que l'Europe débloque des subventions pour planter ces mêmes feuillus sur notre département. Espérons que les auteurs ne passent pas deux fois à la caisse. En général, nous attendons beaucoup des autres, sommes-nous capables de faire les mêmes efforts demandés ?

SE FAIRE ÉCOUTER.

Nos positions doivent être claires et exprimées par les moyens d'aujourd'hui **représentés par les réseaux sociaux** notamment. Le Facebook de l'Apiculture Landaise peut y contribuer. Les publications sont accessibles au syndicat, au Rucher Ecole et au Groupement de Défense Sanitaire Apicole et publiées actuellement par le président de l'Abeille Landaise. Je souhaiterais que des adhérents prennent le relai, ou du moins y participent.

L'Éducation Nationale nous a proposé de participer à la commission départementale «culture scientifique, technique et industrielle» organisée et pilotée par l'inspecteur d'académie. Y siègent les représentants des chambres consulaires, de l'enseignement supérieur, de l'association des maires et présidents d'intercommunalités et bien d'autres partenaires. Cette commission a pour principal objectif de structurer le réseau départemental autour de la culture scientifique au service des élèves, sur notre département. Dans la continuité du partenariat entrepris, nous nous devons d'y être présents. Comme nous devrions porter **notre participation à bon nombres d'instances,** intégrer des réseaux pour faire entendre nos problèmes et convictions.

Bien que l'Abeille Landaise soit un des plus importants syndicats de Nouvelle Aquitaine avec ses 300 adhérents et plus, sa zone d'influence reste limitée au niveau départemental. La dimension régionale reste aujourd'hui un échelon manquant à notre représentativité apicole. **La relance de la Fédération des Apiculteurs de la Région Nouvelle Aquitaine** début février 2023 permet de réunir des syndicats affiliés à l'UNAF et au SNA (Syndicat National des Apiculteurs), ou de structures apicoles indépendantes provenant potentiellement des 12 départements de notre région, soit 1000 apiculteurs pour l'instant.

Cette fédération nous ouvrira les portes du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, nous permettra de participer à toutes les instances professionnelles régionales, nous accordera une meilleure résonnance pour porter nos convictions et nos projets. Aussi, nos expériences locales pourront être mises en commun pour enrichir nos compétences et nos bonnes pratiques. J'ai accepté d'assumer la première présidence de cette structure régionale.

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE.

Depuis un an, la première démarche entreprise fut de **consolider le lien entre adhérents et gouvernance du syndicat** afin que chacun comprenne la politique mise en œuvre et que les attentes des adhérents se manifestent. Plusieurs outils ont été mis en œuvre comme la lettre d'information (newsletters), l'espace personnel au site internet et l'envoi de mails autant que l'actualité l'impose. Je peux comprendre que certaines générations veuillent garder la voie écrite portée par le facteur comme liaison. Mais, il faut aussi que chacun comprenne que l'envoi de plus de 300 courriers par des bénévoles est une opération coûteuse en terme financier et chronophage. De plus, concernant les informations à réactions instantanées ce mode de liaison est complètement inefficace. Je pense aux traitements contre le moustique tigre, les travaux en forêt pendant le risque incendie ou des modifications de derniers moments sur des événements organisés par le syndicat. L'avenir de nos relations devra passer par Internet.

Un point particulier devra être mis sur **la formation** en lien direct avec le Rucher Ecole et le GDSA 40. L'apiculteur devra s'adapter à l'apiculture de demain par l'acquisition de savoir-faire. Dans le temps, cet objectif devra devenir une priorité et le rucher école me semble bien être le partenaire privilégié qui doit prendre une autre dimension. La formation initiale des nouveaux apiculteurs est sur les rails. Le rucher école doit maintenant avoir l'ambition d'œuvrer sur la formation continue en organisant des séquences sur des thématiques. De plus, nous devons prendre l'espace de quelques opportunistes qui proposent des rêves à près de 200 euros, pour 2 journées de formation *"où les abeilles n'auront plus aucun secret pour vous".* Tout cela, est certes marginal, mais pas très sérieux.

Le groupement d'achat de produits de nourrissement est une belle réussite, merci aux initiateurs. Ces achats pourront être diversifiés avec d'autres produits, identifiés et demandés par les adhérents. Dès 2023, vous recevrez par mails des offres commerciales de nos partenaires habituels pour des commandes individuelles.

Tout ne pourra pas se concrétiser en quelques mois. Cependant, je pense qu'il est nécessaire pour un syndicat de mettre en œuvre **une communauté de secours.** Un système d'entraide pour soulager une période d'indisponibilité physique d'un apiculteur pendant une miellée, une visite de printemps, un hivernage, un traitement notamment… Quoi de plus normal qu'un apiculteur du syndicat prête main forte à un collègue temporairement invalide pour des problèmes de santé, sachant que ces situations peuvent survenir à nous tous.

Comment ne pas traiter de l'**IGP MIEL DES LANDES** dans cet édito. La position divergente et historique du syndicat a été largement exprimée et expliquée sur la newsletter numéro 2 du mois de juin 2022. L'Institut National des Appellations d'Origine a clôturé le dossier et a ouvert une période d'opposition de 2 mois afin de laisser aux structures opposantes le soin de se manifester officiellement avant le 25 décembre 2022. L'Abeille Landaise et le GDSA 40 ont chacun pu argumenter leur opposition, suivis par les 3 syndicats girondins présents sur l'aire géographique (le Syndicat Apicole de la Gironde, le Syndicat Apicole de la Gironde et d'Aquitaine et le Groupement des Apiculteurs du Libournais). L'abeille Gasconne s'est également positionnée en interne contre cet IGP. Cependant, le calendrier du changement de présidence et du Conseil d'Administration du syndicat du LOT & GARONNE n'a pas permis de faire partir le courrier dans les temps impartis. Tous les syndicats d'apiculteurs présents sur cette aire géographique ont fait part de leurs désaccords, que chacun se pose la question : POURQUOI ? Il y a quelques temps, la privation de l'appellation "Miel des Landes", au landais de toujours, posait un vrai problème, alors que l'apiculteur qui vient de "je ne sais où", pourrait lui, l'utiliser à condition d'adhérer simplement à un organisme de certification. Aujourd'hui, la lecture du cahier des charges nous permet de constater que le niveau des contraintes établies est insignifiant. Ces obligations ne permettent pas de dégager quelconque propriété organoleptique permettant une plus-value de ce miel. Il ne ressemble en rien à l'imaginaire que le consommateur peut se faire d'une Indication Géographique Protégé *(Il est difficile de présenter ce cahier des charges en quelques lignes, je le tiens à disposition de celui qui le souhaite).* Aussi, le président du syndicat apicole que je suis, ne peut rester inactif devant cette procédure à minima. Il y va de la crédibilité d'un syndicat "sachant" face aux consommateurs. Je ne prendrai pas cette responsabilité devant l'HISTOIRE. Toutefois, j'ai rencontré le président du syndicat des miels des Landes, porteur du projet. Notre entrevue a été très courtoise et bien plus, amicale. Chacun a défendu logiquement ses convictions et personne n'a convaincu l'autre, comme on pouvait s'y attendre. Nos divergences ne sont qu'un épisode dans nos relations que j'ambitionne durables. Le livre de l'IGP se fermera un jour, sans qu'il y ait, je le souhaite, d'autre vainqueur que le développement de l'apiculture Landaise et la reconnaissance par le consommateur de la qualité et de la spécificité des miels produits par les apiculteurs landais, avec ou sans IGP. Nous nous sommes promis, le temps venu, de travailler ensemble pour une apiculture départementale.

Cependant, le syndicat ne souhaite pas rejeter l'idée tout en bloc. Revaloriser le miel des LANDES n'a pas besoin d'une certification où certains organismes vont s'enrichir sur le dos des consommateurs et des apiculteurs sans aucune plus-value pour le produit. C'est le travail des apiculteurs de l'Abeille Landaise que le syndicat se doit de revaloriser. Ce travail doit être complété par une mission d'éducation du consommateur qui peut souvent se poser des questions sur l'origine et la qualité du miel. A cet effet, le syndicat œuvre sur une marque et la constitution d'un **groupement d'apiculteurs landais.** Il s'est associé avec Campus Landes située à MONT

DE MARSAN et regroupant 3 grandes écoles pour en assurer la partie process commercial. Stratégie commerciale, constitution de supports graphiques et publicités diverses, partenariat avec la grande distribution sur l'ensemble du département seront les grands défis de votre syndicat.

QUELQUES DOSSIERS NATIONAUX.

Deux petites lueurs d'espoir en ce début d'année. Enfin le décret d'application sur l'**étiquetage** est paru au journal officiel rendant obligatoire la mention de provenance des miels des pays d'origine par ordre pondéral décroissant. J'espère que cet éclairage guidera les consommateurs sur leurs achats. Certes l'information n'est pas complète car cette réglementation ne concerne que les miels conditionnés en France. Dans les Landes comme ailleurs, il y a toujours un décalage entre la parution des textes et leur efficacité dans le quotidien. Vérifiez, comme je l'ai fait, dans certaines grandes surfaces l'information n'est pas arrivée. A la DGCCRF *(Direction Générale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes)* de s'intéresser à l'application de cette législation, et nous pouvons légitimement nous poser la question si nous ne devons pas être des lanceurs d'alertes auprès de ces services.

Cependant cette réglementation n'interdit pas un grossiste d'abuser du vocabulaire de la langue française en informant en grands caractères ***"récolté localement autour de notre miellerie située au pied des Pyrénées"*** Un examen plus précis de l'étiquette nous indique que les ruches, produisant ce miel, ont transhumé dans un rayon de 300 kilomètres. Il est toujours enrichissant de réviser ses bases géographiques et d'apprendre que Santander, Burgos ou la communauté de Valence en Espagne se trouvent au pied des Pyrénées. Il reste encore du travail…

Deuxième lueur concernant l'emploi des **Néonicotinoïdes**. Une pratique introduite dans les années 1990, une interdiction d'emploi par l'Union Européenne depuis 2018 et un combat de cette même date pour l'UNAF. Le gouvernement français, comme 11 états européens, les réintroduit à titre provisoire malgré l'interdiction au profit de la filière betteravière sucrière pour lutter contre le virus de la jaunisse provoqué par des pucerons. En décembre dernier, Le ministre français de l'Agriculture Marc FESNEAU s'était dit favorable à une nouvelle dérogation en 2023, après celles de 2021 et de 2022. Stratégie contrariée par un arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne, en date du 19 janvier 2023, qui décide qu'aucune dérogation n'est possible à l'interdiction européenne des semences traitées aux néonicotinoïdes, y compris dans les circonstances exceptionnelles et avec une application sans délai. Enfin, l'Union Européenne a mis fin aux tergiversations gouvernementales et siffle la fin du match. Cependant, il faudra attendre des années afin que ces terres polluées redeviennent dépourvues de tout résidu issu de dizaines d'épandages. Notez que 236 dérogations ont été adoptées dans l'Union Européenne depuis quatre ans, sur 14 pesticides interdits par Bruxelles, la moitié concernant des néonicotinoïdes, estime l'association PAN Europe *(réseau d'organisations non-gouvernementales européennes qui promeuvent l'adoption de solutions alternatives à l'utilisation des pesticides)* co requérante devant cette même Cour de Justice. Il reste encore du travail…

Par contre aucun signe d'espoir ne vient soulager la détresse et l'impuissance de l'apiculteur devant le spectacle dramatique du **frelon asiatique** devant ses ruches. Nous pouvons nous sentir seul. Aucune stratégie nationale en vue, de l'argent public dépensé pour des études sans résultat, ou pire des affirmations qui se contredisent au fur à mesure que les conclusions paraissent. Un état affirmant lors des questions posées au gouvernement à l'Assemblée Nationale que la destruction des nids est à la charge des collectivités. Aucun accord traité sur un large territoire, sachant que la bonne volonté et les moyens mis sur le terrain sans l'appui des territoires voisins sont sans effet. Des éventuelles solutions modestes ou couteuses de piégeage, avec peu ou pas d'efficacité pour certaines, fruits d'apiculteurs bricoleurs, mais il semble que ce sont les seuls qui cherchent. Il apparaît un expert derrière chaque ruche qui proclame sa vérité. Penser qu'une solution actuelle vous débarrasse des frelons asiatiques est peine perdue, au mieux elle freinera l'augmentation de la pression. Souvent, nous nous laissons aller à glorifier nos bons résultats du piégeage. Ce sentiment soulage et rassure notre esprit certainement, mais peu de conséquences sur le carnage des jours suivants. La moitié de l'Europe occidentale cherche, aucun résultat probant, et si quelqu'un avait réussi, on le saurait. J'écoute les uns et les autres, je suis perdu.

L'UNAF demande toujours au Ministre de l'Agriculture de réaffirmer clairement sa volonté de lutter contre le frelon asiatique par son reclassement en danger sanitaire de 1ère catégorie et l'autorisation pérenne d'utiliser le dioxyde de souffre pour détruire leurs nids.

En attendant, dans cette cacophonie, les colonies d'abeilles disparaissent, un nid de frelons asiatiques consomme 12 kilogrammes de pollinisateurs *(données du muséum d'histoires naturelles)*, dont 40 % d'abeilles. Pour exemple, le département de la Manche a financé la destruction de près de 10 000 nids de frelons asiatiques repérés en 2022, soit un potentiel de 120 tonnes de pollinisateurs en moins pour le repas des oiseaux, mettant en danger ces volatiles. Un danger pour la sécurité publique, pour l'apiculture et pour l'équilibre de la biodiversité en général. Aujourd'hui, peut-être la seule solution : battre en retraite et mettre nos ruches loin des zones urbanisées et loin des cours d'eau. En attendant quoi ? Sans plonger dans la résignation, tout le travail reste à faire…

BILAN DE L'ANNÉE APICOLE 2022.

"Que d'eau, que d'eau, que d'eau…

Voilà de très nombreuses semaines, maintenant, que notre météo nous réserve un de ces épisodes qui caractérise chaque année : 2013 restera l'année au printemps pourri, avec les mois d'avril, mai et juin qui ont connu une pluviométrie anormalement élevée, avec des conséquences sur la production agricole que chacun connait ; 2014 est bien partie pour être caractérisée par l'importance des précipitations enregistrées dans ses premières semaines, avec des inondations qui, après le Sud-Est frappent notre région, et notre département en particulier." Voici un paragraphe écrit par le président Pierre CABÉ sur le Butilandes 2014 sur la situation climatique du moment. La nature nous attribue un simple rôle de témoin, il faut en sourire, passer à autre chose et regarder devant nous. Il est inutile d'en écrire plus sur cette triste année 2022… vive 2023.

Jean Pierre LESPIAUCQ - Président de l'Abeille Landaise

FABRIQUE DE RUCHES

Sarl LES RUCHES DE LA MONTAGNE NOIRE

Successeur des **Ets Francis TERRAL**

Tél./Fax : 04 68 77 53 07

e-mail : ruchesdelamontagnenoire@orange.fr

Tous types de ruches, montées, non montées, fabriquées en pin maritime.
Assemblage à tenons, cadres Hofmann, cadres droits.
Nous réalisons les ruches à vos côtés.
Tarif sur demande.

Apiculture REMUAUX
www.apiculture-remuaux.fr

SUD-OUEST (81)
05.63.45.01.29
contact@apiculture-remuaux.fr

SUD-EST (13)
04.90.95.29.11
contact13@apiculture-remuaux.fr

REMUAUX EXPLOITATION | REMUAUX ATELIER CIRE | REMUAUX ATELIER BOIS | REMUAUX QUINCAILLERIE

l'Atelier **Bois**

Vos projets, nous les usinons pour vous !

Si vous cherchez du matériel fabriqué en France avec un bon rapport qualité/prix, nous sommes là pour vous.

Nos bois sont issus de forêts françaises gérées durablement.

La fabrication et la finition sont de qualité.

L'étude et la fabrication de votre matériel sur-mesure.

l'Atelier **Cire**

Depuis maintenant **plus de 15 ans**, nous gaufrons vos lots de cire avec **un procédé unique** qui respecte le produit originel.

Si vous avez des questions sur la cire, la fonte, le gaufrage, n'hésitez pas à nous contacter.

- Spécialisé dans le lot personnalisé
- Certifié Bio
- Alvéoles à mâles avec votre lot
- Traçabilité tout au long du process
- Lot personnalisé à partir de 50 kg
- Faible taux de pertes
- Achat de cire
- Possibilité de réaliser vos analyses
- Vente de cire gaufrée

Portes d'entrée

Crémaillères

Bandes lisses

l'Atelier **Quincaillerie**

Le dernier né de notre structure !
Il est le complément de notre atelier **menuiserie** et l'approvisionne avec ces éléments fabriqués sur place, permettant une autonomie, mais aussi une grande réactivité dans la **conception de vos éléments standards et sur-mesure**.

L'ABEILLE LANDAISE EXERCICE 2022 : QUELQUES CHIFFRES

314 adhérents qui détiennent 13 380 ruches.
95 abonnements Abeilles et Fleurs,
26 abonnements Info Reines,
14 abonnements Abeilles et Cie,
Achat groupé de produits de nourrissement : 13 800 Kg de Candi Apifonda et 18 940 Kg de sirop Apiinvert.

Composition du Conseil d'Administration 2022 :

Président : Jean Pierre LESPIAUCQ
Trésorier : Patrick CAUSSAT
Secrétaire : Jean Marc DUFAU
Vice-présidente : Guilaine LABÉ
Vice trésorier : Laurent POUMIROL
Vice-secrétaire : Martine TOCANIER

Jean-Pierre BOUEILH, Pierre CABÉ, Régis CRES, Vincent GOURGUES, Anthony HINSINGER, Pierre LAMOTHE, Claude LEGER, Jean-Michel MOUSSION, Claudia MUNCH, Ingrid PRINS, Jérémie SAINT-PAUL et Guillaume VERGNES.

Membres cooptés : Frédéric HUMAYOU et Cyrille TORRE.

Mission de mise à jour du tableau des adhésions 2023 : Martine TOCANIER.
Mission du projet de partenariat avec l'inspection d'académie : Cyrille TORRE.
Groupe de travail sur la marque d'apiculteurs landais : Jean Pierre LESPIAUCQ, Guilaine LABÉ, Dominique DA SILVA, Romain DUBRASQUET, Laurent CLAVÉ et Frédéric HUMAYOU.
Mission de procédure d'envoi des newsletters : Anthony HINSINGER.

Rendez-vous 2022 :
Distribution de Candi : le 28 juillet
Distribution Candi et sirop de nourrissement : le 19 octobre
Journée des "SAVOIRS": le 15 octobre
Réunion du bureau du Conseil d'Administration : le 24 mars
Réunion du Conseil d'Administration : le 10 mars, 21 avril, 23 juin, 7 septembre, 17 novembre 2022, 12 janvier 2023 et 2 février 2023.
Assemblée Générale de l'UNAF à PARIS : le 31 mars
Réunion de la FARA avec GROUPAMA : le 14 novembre 2022 et le 4 février 2023 pour son Assemblée Générale à Labouheyre
Réunion de la FARNA (fédération des apiculteurs de la Région Nouvelle Aquitaine) : le 27 juin, 9 septembre, 7 décembre 2022, 18 janvier 2023 et le 4 février 2023 pour son Assemblée Générale à Labouheyre
Assemblée Générale de l'Abeille Landaise : le 4 mars 2023 à Rion des Landes

RETOUR SUR LES SUJETS TRAITÉS DANS LES NEWSLETTERS 2022

NEWSLETTERS N°1 D'AVRIL 2022

Présentation de la politique du Conseil d'Administration de l'Abeille Landaise sur le prochain mandat.
Identification des moyens de communication pour rapprocher les adhérents de la gouvernance du syndicat.

NEWSLETTERS N°2 DE JUIN 2022.

Alerte par SMS des envois de newsletters.
Le dossier IGP ''MIEL DES LANDES''
Information proposée sur le risque feux de forêt.
Annonces apicoles.
Partenariat avec ENGIE.

NEWSLETTERS N°3 DE SEPTEMBRE 2022.

La réglementation sur l'étiquetage des miels.
Retour sur la commande intermédiaire de candi du 28 juillet 2022.
Présentation de la journée des ''SAVOIRS'' du 15 octobre 2022.
Ils ont quitté leurs ruches en 2022.
Annonces apicoles.

NEWSLETTERS N°4 D'OCTOBRE 2022.

L'obligation de l'écotaxe pour tout apiculteur.
Les 100 ans d'apiculture landaise s'écrivent.
Retour sur la journée des ''SAVOIR-FAIRE'' du samedi 15 octobre.
Retour sur la commande de sirop et de CANDI du 19 octobre 2022.

NEWSLETTERS N°5 DE DÉCEMBRE 2022.

Lancement des adhésions 2023.
Rappel sur les dates des Assemblées Générales de l'Apiculture Landaise.
L'assurance de vos ruches par GROUPAMA et la FARA.

LONGÉVITÉ EXEMPLAIRE D'UNE ABEILLE BIENTÔT CENTENAIRE !

Écrire sur le passé n'est pas forcément une aventure sans risque, cela peut engendrer un faisceau de commentaires divers et de ressentiments inhérents à l'état des mémoires vivantes et à l'interprétation des textes transcrits.

En posant ce constat, j'ai pleinement conscience qu'en ayant accepté la réalisation d'un ouvrage, il me faut chercher la voie d'un contenu historique visant avant tout la restitution des faits et la mise en perspective d'évènements passés durant lesquels les femmes et les hommes de ce département ont entretenu avec les abeilles une relation intime porteuse du sens qui relie les apiculteurs.

Donner du sens à notre histoire peut encourager les générations futures vers des pratiques respectueuses des biotopes et des abeilles qui les peuplent. Nous avons tous conscience que les changements climatiques vont entrainer des effets destructeurs sur les pollinisateurs dont la disparition est déjà fortement engagée.

L'avenir des apiculteurs ne pourra pas faire l'économie d'un questionnement sur l'application des fondamentaux de cette activité, la connaissance des différentes pratiques sanitaires (traiter avec sérieux les pathologies et mettre à jour ses connaissances sur les moyens de lutte ; sur ce registre le GDSA doit servir de plateforme formatrice et de veille active sur l'évolution des pathologies).

Il s'ensuit une pratique de l'apiculture avec des abeilles ayant fait leurs preuves localement, en évitant si possible d'importer de la génétique des quatre coins du monde. Par ailleurs, il faudrait aussi veiller à limiter les manipulations stressantes comme les transhumances sur de longues distances. Enfin, le choix de l'emplacement du rucher jouera un rôle majeur sur la richesse et la variété de l'alimentation en pollens et nectars tout au long de l'année.

Il me semble que ces principes sont l'expression d'une forme de bon sens et qu'ils peuvent permettre de pérenniser l'activité apicole. Les lectrices et lecteurs de ce texte pourraient légitimement s'interroger sur les compétences de l'auteur. Mon trajet professionnel n'est pas en lien direct, voire assez éloigné, du sujet traité car j'ai exercé des responsabilités de gestion administrative sur des postes de directions d'établissements sanitaires et sociaux durant une vingtaines d'années. La découverte de l'apiculture avec l'aide pédagogique d'un ami aturin fut une révélation passionnelle et multiforme à l'aube de ma cessation d'activité professionnelle.

J'avais enfoui dans ma mémoire une histoire familiale vosgienne très ancienne que ma grand-mère me contait lorsque j'étais enfant. Mon arrière-grand-père cueillait des essaims sur les sapins, élevait ses abeilles à proximité de la maison forestière qu'il habitait avec sa famille puisqu'il exerçait la fonction de chef de district des Eaux et Forêts. Il y avait peut-être inconsciemment des germes d'apiculteur enfouis dans ma mémoire ?

L'intimité des hommes avec les abeilles est aussi ancienne que l'humanité, elle montre surtout un lien indéfectible entre les humains concernant la production de miel, de pollen et de cire. Signe incontestable d'une pratique de l'apiculture, des ruches artisanales faites de paille et d'argiles ont été découvertes sur le site de Tel Rehov en Israël datant du 1er millénaire avant notre ère.

Les mieux conservées sont en terre cuite datées de l'âge de fer en Espagne et en Grèce. Des abeilles piégées dans de l'ambre de la Baltique remontant à une centaine de millions d'années, ces découvertes nous invitent avec circonspection à réfléchir sur la place des apiculteurs dans un environnement agressé par de multiples composants chimiques et sur leurs pratiques issues des traditions et coutumes évoluant au cours des siècles vers des pratiques codifiées plus centrées sur la productivité et le maintien d'un cheptel en état sanitaire stable.

Dans notre département, les apiculteurs ont été confrontés à la loque qui fit des ravages dans les ruchers au début du 20ème siècle.

La revue nationale « L'Apiculteur » consacre un article à la visite dans les Landes du Docteur E-F PHILIPS, illustre représentant de l'apiculture américaine, universitaire enseignant entomologiste à l'université CORNEIL d'ITHACA de l'état de New-York qui tiendra conférence le 26 juin 1926 à PISSOS, reçu par la société d'Apiculture des Landes présidée par M le Baron de POEYFERRE. De nombreux apiculteurs assistèrent à cette conférence dont les thèmes abordés étaient centrés sur la valeur des ruches à toit plat sans auvent, les provisions hivernales et les maladies. La tradition conviviale landaise s'exprima par le service d'un banquet chez LASSUS à PISSOS.

Sous de formes d'abord hésitantes mais avec conviction, les interviews réalisés chez M Pierre et Jacqueline DUPORT à MEZOS témoignent des initiatives et des recherches techniques qu'ils ont menées pour trouver le chemin de l'élevage et de la pérennisation des colonies d'abeilles confrontés aux matériels hétéroclites et aux frasques de la nature. La cueillette des essaims était une pratique répandue « on imagine mal aujourd'hui la multiplicité des essaims capturés tant il y avait profusion », s'en suivait l'élevage et la récolte des pains de miel par enfumage létal de la colonie.

Cette technique de l'enfumage « étouffage » total du « bournac » par les vapeurs de souffre soulevait des débats en France car elle ne préservait pas la vie de la colonie ! …à cette époque les essaims sauvages étaient nombreux et les apiculteurs cueilleurs avaient tôt fait de reconstituer le cheptel. Durant l'exposition universelle de 1854 à l'Orangerie des Tuileries à PARIS, deux notions d'élevage s'opposent : le « fixisme » ou (rucher sédentaire) et le « mobilisme » ou (rucher transhumant).

Parmi les exposants, certains envisagent déjà de « marier » les deux techniques. On pourrait peut-être poser l'hypothèse consistant à situer cette période (fin 19ème siècle) comme le début de l'apiculture moderne que nous pratiquons. Pour valoriser les productions de miel et de cire, les apiculteurs landais ont tissé des liens à l'exportation avec des pays lointains (Hollande- Allemagne)

Le ministère de la guerre avait en 1917 commandé un enquête titrée « Enquête sur la reprise et le développement de la vie industrielle dans la région Landaise ». Ce texte révèle certains points qui peuvent alimenter la réflexion sur l'état du commerce en France durant la période et donc des revenus tirés de cette activité. » Ce qui compromet l'essor de l'apiculture landaise, c'est l'insuffisance de son organisation commerciale. La vente sur place pour la consommation locale et familiale est peu importante. Les récoltes annuelles sont habituellement achetées par des courtiers-commissionnaires. Le marché principal des miels et cires des Landes se tient à Labouheyre. Les commissionnaires qui ne sont guère que 10 ou 12, sont les maitres du marché et pèsent sur les cours, les prix varient considérablement en conséquence, selon les bonnes ou les mauvaises années. » …

L'examen attentif des évènements constitutifs d'une période autorise la mise en perspective en respectant les précautions d'usage en matière de récit historique (citation des sources, références bibliographiques, cotations d'archivage, auteurs, et pour les écrits plus récents l'ISBN et le copyright).

Le travail de compilation est d'ores et déjà engagé, il s'avère à ce jour très riche de documents de toutes natures, les archives départementales des Landes, des Pyrénées-Atlantiques (sur le commerce fluvial et l'activité économique du port de Bayonne) et de Gironde, sont parfaitement disponibles pour aider le rédacteur dans la recherche de documents.

Le prochain numéro de Butilandes 2024 viendra compléter cette introduction sur les orientations rédactionnelles de l'ouvrage.

Jean-Jacques LABADIE

APICITÉ® 2022, UNE PREMIÈRE DANS LES LANDES…

SUR LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Les abeilles, « espèce parapluie » par excellence, sont devenues un symbole de la nécessaire préservation de nos écosystèmes. Et nous nous devons plus que jamais d'œuvrer à leur protection.

De l'appauvrissement de la biodiversité végétale qui n'assure pas assez de sources de nourritures variées pour les abeilles, en passant par la banalisation de nos milieux naturels avec la multiplication des espèces invasives, ou encore l'urbanisation, sans oublier l'agriculture intensive et l'utilisation des pesticides glyphosate et néonicotinoïdes, les menaces qui pèsent sur les abeilles et les autres pollinisateurs sont nombreuses et variées.

Nous sommes conscients que ces insectes rendent aussi des services considérables à l'Homme sans aucune contrepartie. Souvent sous évalués, difficilement quantifiables...Ils font ce travail discret et silencieux de la pollinisation. Sans eux, nous nourrir deviendra beaucoup plus difficile, nous verrions exploser le prix des fruits, légumes et plus généralement des produits de l'agriculture. La ville de St Vincent de Tyrosse abrite aussi de nombreux apiculteurs amateurs et professionnels qui sont concernés directement pour assurer le maintien de leur activité apicole. Le label APICITE nous permettra d'affiner nos actions, d'intégrer de manière systématique cette préoccupation lors de nos aménagements, de nos modes d'entretien et de gestion de nos espaces naturels, de nous aider à sensibiliser nos habitants à ces problématiques. Dans son projet, l'équipe municipale a voulu matérialiser concrètement son souhait d'agir pour la préservation des abeilles et de leurs habitats. L'obtention de ce label en fait partie intégrante. Cela nous semble un juste retour des choses de prendre soin de nos abeilles avec tous les services qu'elles nous rendent, Cet enjeu est considérable pour I'avenir et St Vincent de Tyrosse entend bien y prendre sa part.

St-Vincent De Tyrosse première commune landaise labellisée Apicité® avec 2 abeilles.

Ce label national créé en 2016 par l'Union nationale de l'apiculture française a pour objectif de valoriser les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs, mais aussi d'inciter à la mise en œuvre de projets favorables à la biodiversité.

Le label Apicité® participe ainsi à la défense de l'abeille, de l'apiculture et des pollinisateurs sauvages. Il vise également à soutenir des projets municipaux fondés sur le développement durable et ses composantes (la biodiversité, une gestion saine des espaces verts et la sensibilisation des habitants). Les abeilles sont le symbole de cette biodiversité discrète, sans qui notre planète ne pourrait bénéficier de l'incroyable diversité végétale indispensable à l'humanité. Elle contribue (gratuitement) à la production de plus d'un tiers de nos ressources alimentaires grâce à la pollinisation et au maintien de la qualité de notre environnement.

A noter que notre commune a obtenu d'emblée la labellisation « démarche remarquable » (deux Abeilles) sur une échelle qui en compte trois (démarche reconnue - démarche remarquable -démarche exemplaire) !

L'accueil d'un apiculteur sur des parcelles communales, la mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée, la gestion écologique du Bois de Fontaine et du parc de La lande, l'éco-verger en cueillette libre, la démarche « Zéro phyto », la plantation d'espèces mellifères dans les massifs, la mise en place de l'éco-pâturage pour entretenir le Bois de Fontaine et de jardins familiaux écologiques, la lutte contre les frelons asiatiques… sont quelques-unes des actions concrètes qui ont permis l'obtention de cette distinction qui vient compléter les 3 Fleurs du label « Villes et villages fleuris ».

Alain LACAVE, adhérent de l'Abeille Landaise et conseiller municipal de St Vincent de Tyrosse

LA COMMUNE DE SOUPROSSE AU CŒUR DU DÉPARTEMENT DES LANDES ET DE L'APICULTURE LANDAISE ÉGALEMENT RÉCOMPENSÉE DU LABEL APICITÉ®.

Christian DUCOS, maire de Souprosse depuis 2008, répond aux questions de Jean Pierre LESPIAUCQ, président de l'Abeille Landaise.

Jean Pierre LESPIAUCQ - *Les premiers contacts avec l'apiculture landaise, pour s'installer à SOUPROSSE, datent de 2013, te rappelles-tu de ta première réaction, ainsi que celle du Conseil Municipal ?*

Christian DUCOS - Pierre Cabé cherchait un site pour le Rucher école. Il m'avait sollicité et j'avais trouvé le projet intéressant. A ce moment-là nous venions d'ouvrir le nouveau groupe scolaire et je pensais qu'il pouvait y avoir un lien avec le rucher école. Une visite sur le site m'a mieux éclairé et j'ai alors proposé à la délégation de se rendre sur l'emplacement de l'ancien groupe scolaire, pour lequel un projet de salles associatives était déjà identifié, cependant il restait le bâtiment de l'ancienne école des garçons pour lequel nous n'avions rien décidé. Ce fut une révélation pour la délégation qui vit là la possibilité de pérenniser son projet de formation. L'équipe municipale a accueilli avec enthousiasme cette arrivée, quoi de plus naturel pour redonner une seconde vie à une école que de continuer à y prodiguer des cours.

Jean Pierre LESPIAUCQ - *Huit ans après, comment se déroule la cohabitation ?*

Christian DUCOS - Depuis cette installation la municipalité en accord avec le rucher école a réalisé quelques travaux et cette année une réhabilitation complète des locaux voit le jour. Et toujours en concertation ces locaux seront partagés avec des nouveaux projets qui vont voir le jour sur notre commune. De nouvelles évolutions suivront certainement mais notre volonté est bien de pérenniser la présence des instances de l'apiculture landaise à Souprosse.

Jean Pierre LESPIAUCQ - *La commune de Souprosse, avec Saint Vincent de Tyrosse, sont les deux premières communes du département des Landes labellisées APIcité. Ce label valorise les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs pour le maintien de la biodiversité. Est-ce un indicateur de prise conscience, le début d'un changement qui s'opère sur les territoires ou la concrétisation d'actions mises en place depuis quelques années ?*

Christian DUCOS - Tout d'abord nous sommes fiers de pouvoir afficher ce label, c'est une forme de reconnaissance. La commune est engagée dans la modification des pratiques d'entretien des espaces publics depuis de nombreuses années (2008). La présence sur notre commune d'agriculteurs qui se sont convertis à l'agriculture biologique, d'un certain nombre d'apiculteurs professionnels ou amateurs, une grande diversité de productions agricoles, tout ceci nous fait prendre conscience de l'importance de laisser à nos enfants un territoire le plus sain possible. C'est une prise de conscience collective, le mouvement est enclenché et ne peut que se poursuivre.

Jean Pierre LESPIAUCQ - *Fort de ta carrière professionnelle dans le domaine agricole, après une année catastrophique dans l'agriculture, la sylviculture, la viticulture, l'apiculture…. Quel est ton sentiment pour demain ?*

Christian DUCOS - L'année que nous venons de vivre restera gravée dans nos mémoires, la canicule, la sécheresse, les incendies, la guerre, les pénuries. Nous avons toujours connu des épisodes climatiques exceptionnels. Ils ont tendance à se reproduire à des fréquences plus rapprochées. Il faudra demain comme hier avoir une forte capacité d'adaptation, se former et s'informer, croire à l'intelligence collective et ne jamais oublier que seul on va plus vite mais qu'ensemble on va plus loin.

Votre commune aussi s'engage en faveur de l'abeille, des pollinisateurs sauvages et de la biodiversité ?
Alors, encouragez vos élus à postuler pour **APIcité® 2023.** Plus de renseignements sur contact@abeille-landaise.fr

BILAN DU RUCHER ÉCOLE / EXERCICE 2022

C'est avec un grand élan de motivation que tout le monde s'est à nouveau investi au profit du REAL en cet exercice 2022 !

Nous avons pu nous rendre compte que l'envie de partager avec les nouveaux apiculteurs était restée tout aussi forte après ces 2 années de stand-by vécues par toutes les associations et en particulier celles qui s'adressent au grand public.

Juste avant notre première séance de formation à Souprosse, nous étions 5 apiculteurs de l'Abeille Landaise à aménager le rucher afin de mieux protéger le voisinage des risques de piqûres. En effet le lotissement auprès duquel se trouvent nos ruches de démonstration s'est à nouveau agrandi et le Conseil d'Administration a décidé de palisser le rucher afin que les abeilles s'élèvent à la verticale lors de leurs vols de butinage. Les haies que nous avions plantées il y a 3 ans et la palissade de brande avec une fermeture hermétique du rucher, nous ont permis de n'enregistrer aucune plainte malgré la crainte de certains riverains ! ... Il faut bien que les subventions aient parfois une utilisation très efficiente !

Dans le même ordre d'idée nous poursuivons annuellement le changement de toutes nos colonies d'abeilles afin de maintenir en place par la sélection, des abeilles très peu agressives. Nous achetons 6 à 7 essaims à 3 apiculteurs Landais qui s'investissent dans le fonctionnement du REAL (Jérémie SAINT PAUL, Ramuntcho IRAZOQUI et le GAEC les RUCHERS de CHALOSSE). Il en va bien entendu de l'équilibre du voisinage et du bien-être de nos élèves. Les apiculteurs s'engagent à nous fournir et à transvaser ces essaims dans les ruches du REAL. Cela permet aux élèves de se familiariser avec cette technique de transvasement opérée parfois de manière très différente par chaque apiculteur fournisseur.

Pour 2023 nous demandons à nouveau une aide au Conseil Départemental qui couvrira la plus grande partie de cet investissement en essaim (20 essaims x 145 € = 2 900 €) En y ajoutant le petit matériel cire, enfumoirs et tenus de protection nous arriverons et dépasserons l'aide octroyée. Ce sont les cotisations des élèves qui nous permettent de compléter nos ressources pour équilibrer notre budget.

Jusqu'en 2023 seul le REAL payait le loyer des locaux que nous occupons à Souprosse. Jean-Pierre LESPIAUCQ et Guillaume VERGNES respectivement présidents de l'Abeille Landaise et du GDSA ont proposé que nous partagions ce coût annuel de loyer. Les futurs aménagements permettront à chaque structure d'archiver leurs documents et d'organiser sur place des formations spécifiques à chacune.

En 2022 Jérémie SAINT PAUL et Jean-Michel MOUSSION ont assuré l'organisation de 12 sessions qui ont été suivies par la grande majorité des 23 élèves inscrits. Le REAL a reconduit le principe d'une certification diplômante pour toutes celles et ceux qui ont suivi 9 sessions sur les 12 proposées. Un seul élève n'a pas reçu ce diplôme lors d'une petite réception conviviale organisée dans les locaux du REAL.

On constate toujours le même engouement du grand public pour vouloir intégrer le REAL et apprendre le métier d'apiculteur(trice). Cette année encore nous sélectionnerons 25 élèves en essayant de respecter la parité hommes /femmes et apiculteurs déjà possesseurs de ruches et futurs apiculteurs non possédant.

Le Rucher Ecole en 2022 a ouvert une nouvelle fois ses portes en dehors des cours qui y sont organisés. Il a été le lieu de nos rassemblements pour la distribution des médicaments diligentée par le GDSA. Les animateurs du REAL se sont investis dans la formation à l'utilisation de ces médicaments auprès des apicultrices et apiculteurs venus lors de 2 après-midi en aout et septembre dernier. Une nouvelle journée de formation a eu lieu en décembre pour les apiculteurs désireux de pratiquer la technique du dégouttement à l'Acide Oxalique pour se débarrasser des acariens varroas phorétiques dans leurs ruches.

Nous sommes en train d'étudier avec Jean-Pierre LESPIAUCQ et Guillaume VERGNES la diversification possible de formations spécifiques toujours adossées au REAL (élevages de reines, traitements de la cire et du miel…).

Vous voyez que les projets ne manquent pas… Il arrive parfois que le temps et celles et ceux qui les portent soient parfois débordés !!

Le Rucher Ecole veut continuer à jouer un rôle moteur dans le département et quand on regarde aujourd'hui la composition des Conseils d'Administration de l'Abeille Landaise ou du GDSA, on comprend mieux pourquoi le REAL demeure le levier essentiel au fonctionnement de notre apiculture départementale.

Jean-Pierre BOUEILH - Président du REAL

SUR LE RETOUR DE L'ÉCOLE DE SOUPROSSE… LE REAL

Le miel a toujours été présent dans ma famille et je disais à mes filles, qu'un jour je ferai mon propre miel. Il y a 6 ans, j'ai eu l'opportunité d'avoir une ruche et malgré les livres et internet, j'ai perdu ma ruche...

Ne voulant pas rester sur cet échec, j'ai trouvé sur internet les coordonnées d'un certain Jean Pierre à Hagetmau pour lui réserver 3 essaims pour le début de saison, il accepta avec grand plaisir mais il me conseilla vivement de faire une formation, c'est ainsi qu'il m'orienta vers le Rucher école de Souprosse...

Après avoir rédigé une lettre de motivation, me revoilà sur le chemin d'une école à 50 ans, le samedi après midi, avec des élèves novices et d'autres plus avancés.

Grâce à nos profs professionnels bénévoles, j'ai appris la réglementation, la préparation des ruches pour la saison et pour l'hiver suivant, les divisions, et surtout la partie sanitaire. J'ai aussi eu le plaisir de participer pour la première fois à une récolte de miel.

Cette formation a été une vraie révélation pour moi, en plus des bases enseignées, j'ai appris comment observer et écouter les colonies. Je me suis rendu compte que l'enseignement et les connaissances sur la conduite d'un rucher sont essentiels pour ne pas dire primordiaux. Un autre aspect de cette formation est tout aussi important, il s'agit des échanges entre les participants : en partageant les réussites comme les échecs, on apprend beaucoup des uns et des autres. Chaque expérience permet de mieux comprendre la vie de nos abeilles.

Ces échanges perdurent avec l'aide du groupe Facebook mais aussi grâce aux contacts créés avec les anciens élèves. Nous apprenons tous les jours avec nos abeilles, cette entraide est donc bienvenue pour nous aider à répondre aux questions dont nous n'avons pas les réponses.

Nous devons promouvoir cette formation au plus grand nombre, pour s'assurer de l'avenir de cette passion et c'est d'autant plus vrai avec les changements climatiques que nos abeilles subissent...

Un très grand merci à Jean-Michel, Jérémie et à tous les bénévoles de l'Abeille Landaise et du GDSA pour ce qu'ils font pour l'Apiculture et pérenniser cette école.

Au plaisir de se retrouver à Souprosse.

Philippe LE CAPITAINE

RÉAL PROMOTION 2022

Après deux années sans formation en raison de la crise sanitaire, le RÉAL a rouvert ses portes en 2022 à Souprosse, pour notre plus grand plaisir ! Voici notre expérience :

POUR QUELLES RAISONS AVONS-NOUS SOUHAITÉ DEVENIR APICULTEUR ?

« Les abeilles sont en danger. Einstein a dit que l'humanité ne survivrait pas après 4 ans sans abeilles… » **Daniel**

« Je répondrai, l'amour du vivant, l'amour du miel et plus sérieusement le besoin de rentrer dans un cercle plus vertueux et bénéfique à la nature donc par ricochet à nous humains également. » **Nicolas**

« J'ai toujours été tenté (enfant, j'ai grandi aux pieds du Mont Ventoux avec des amis de mes parents apiculteurs, et un oncle en API loisir), sans faire le pas. Je me suis lancé suite à un don de ruches par prise de conscience de la nécessité des insectes dans l'écosystème et la défense de la nature, pour la beauté de ces bestioles, leur organisation ; par opportunité de faire quelque chose en système circulaire ; par gourmandise et par envie de tirer parti de tous les produits de la ruche (miel, cire, larves, propolis, pollen). » **Frédéric**

« Le choix de se lancer dans l'apiculture s'est fait au moment où notre famille a quitté la région parisienne pour rejoindre les Landes, en 2019. En plein lancement d'un habitat partagé intergénérationnel à Saint-Vincent-de-Paul, dans un grand parc au cœur du sanctuaire de Notre-Dame de Buglose, cette activité nous semblait rejoindre les aspirations des membres de l'association que nous venions de créer. En effet, nous avons découvert combien le lien à la terre est fort, ici, dans les Landes et très rapidement, les activités de l'association se sont tournées vers l'extérieur : potager en permaculture, plantation d'arbres, compostage, introduction de poules… Tout cela de manière autodidacte, mais avec les bons conseils des membres de notre association, bien au fait de toutes ces pratiques. Concernant l'apiculture, nous avons rapidement compris que les tutoriels trouvés sur internet ne seraient pas suffisants pour mener correctement cette activité. » **Sophie**

« C'est peut-être un rêve d'enfance. Quand j'avais dix ou onze ans, chez mes parents il y avait une haie de cassis fleuris remplis d'abeilles au moment de la floraison, j'étais fasciné par ces petites bêtes qui voletaient d'une fleur à une autre. Il y a six ans, un essaim est venu se poser dans un laurier sauce près de chez moi, j'ai tenté de l'attraper, l'affaire a mal tourné car je n'y connaissais rien. L'année suivante, j'ai acheté un essaim qui s'est multiplié très rapidement. » **François**

QU'EST -CE QUE LA FORMATION AU RÉAL NOUS A APPORTÉ ?

« Cela fait de nombreuses années que je voulais essayer d'avoir mes propres ruches pour récolter mon miel mais les conditions de stabilité et de disponibilité ne m'ont permis de me lancer que tardivement. Je me suis donc lancé il y a 3 ans avec comme seul bagage le Rustica et quelques informations Internet et découvert une activité plus complexe que je l'imaginais. Le Réal m'a permis de mieux appréhender les différentes problématiques (nourrissement, traitements, divisions…). Même si les questions sont encore nombreuses et les gestes encore très perfectibles, Jérémie et Jean-Michel nous ont donné les bases indispensables pour pratiquer. » **Etienne**

« Des réponses pratiques, le vécu (expérience) des professeurs, les discussions entre élèves. L'aventure humaine des rencontres sur un intérêt commun. » **Daniel**

« Aucune certitude ! Par contre du recul par rapport à la vie de la ruche et de la nature, une capacité à analyser son comportement pour en comprendre l'évolution et réagir aussi bien que possible. La formation menée en parallèle de l'achat et du développement de mes deux premières ruches m'a permis de mettre concrètement en œuvre ce que j'apprenais. Enfin, un réseau d'apiculteurs et d'amis avec lesquels nous partageons nos expériences, nos doutes, nos pistes de solutions, quelques pots de miel et de bons moments. » **Emmanuel**

« Le RÉAL, ce sont des instants de partage entre passionnés sur des sujets passionnants ! Les rencontres avec nos professeurs, les intervenants et mes camarades en formation étaient riches en apprentissage (connaissances, gestes, astuces…). J'ai appris, enrichi mes connaissances et j'ai ainsi pu reproduire à mon rucher les techniques apprises au RÉAL. » **Elisabeth**

GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE APICOLE DES LANDES GDSA 40

Composition du bureau du Conseil d'Administration :

Président : Guillaume VERGNES
Vice-président : Jérémie SAINT PAUL
Trésorier : Claudia MUNCH
Trésorier adjoint : Laurent POUMIROL
Secrétaire : Martine TOCANIER
Secrétaire adjoint : Pierre CABE

Les autres membres du conseil d'administration :

Jean-Pierre BOUEILH, Patrick CAUSSAT, Jean Marc DUFAU, Pierre LAMOTHE, Guilaine LABE, Claude LEGER, Jean Pierre LESPIAUCQ, Jean Michel MOUSSION, Laurent POUMIROL Anthony HINSINGER Frédéric HUMAYOU, Cyrille TORRE et Laurent DEFFREIX vétérinaire référent.

SÛREMENT LA PIRE DE TOUTES LES SAISONS ET LE PIRE EST PEUT-ÊTRE DEVANT NOUS.

Voici trois années que cela dure : est-ce la norme ou est-ce juste un mauvais cycle ? Faut-il s'habituer à ces gelées tardives qui ruinent tout espoir de faire de l'acacia et de la bourdaine ? Doit-on craindre des cycles de pluies et de canicules tous les étés ? Seul l'avenir nous le dira, mais la crainte du changement climatique reste avérée, et nous devrons nous adapter rapidement.

L'année 2023 inquiète : la canicule de l'été dernier a asséché notre forêt des Landes et toute sa flore. Nos colonies ont souffert du manque d'eau, de pollen et de nectar. Nous avons hiverné de petites colonies et elles ont été éprouvées par les fortes pressions du varroa et du frelon asiatique.

Des années comme 2022 justifient encore plus le traitement d'hiver. Depuis plusieurs années déjà nous vous recommandons sans cesse d'intégrer dans votre système de lutte varroa un deuxième traitement, au meilleur moment, à savoir la seule période hors couvain, l'hiver. Un traitement d'hiver, c'est la garantie d'un bon déparasitage et d'une meilleure approche du début de saison de printemps.

Après avoir assisté à plusieurs conférences en 2022 et 2023 et avoir échangé sur le sujet du varroa, il en ressort beaucoup d'inquiétudes. La résistance des varroas à certaines molécules est confirmée et logique due au phénomène d'accoutumance. Désormais, il faut envisager deux traitements au minimum. Un troisième délestage en début d'été est de plus en plus pratiqué. Il nous faudra continuer dans cette voie, et votre GDSA vous accompagnera tant économiquement que techniquement à améliorer vos pratiques.

Le frelon asiatique a également souffert de cet épisode caniculaire, avec des nids plus petits et un décalage de pressions sur nos ruchers au mois de septembre. Nous vous proposerons de nouveaux outils pour lutter contre cette pression. Après de longs échanges animés lors de nos Conseils d'Administration, nous sommes arrivés à la conclusion qu'avec les moyens de lutte dont nous disposons actuellement, et lorsque l'on fait le rapport prix/efficacité, la meilleure solution reste encore la mise en sécurité de nos colonies sur des zones moins impactées par cette pression. Nous sommes très sensibles à l'importance que constitue les apiculteurs ayant moins de 50 ruches, pour qui l'apiculture est un loisir ou un petit complément. C'est pour cela que nous recherchons les meilleures solutions pour vous accompagner, et vous défendre contre ce ravageur. Le plan national « frelon asiatique » mis en place l'année dernière par l'état n'a guère avancé et les apiculteurs ont le sentiment d'être toujours aussi seuls.

Sur le plan économique, le GDSA des Landes se porte à peu près bien. Les efforts faits ont été bénéfiques pour notre trésorerie, ce qui nous permettra la mise en place de nombreuses actions afin de vous accompagner à maitriser au mieux la partie sanitaire dans vos ruchers.

Nous avons pu une nouvelle fois compter sur un grand soutien du Conseil Départemental des Landes (15000 €). Nous ne pouvons que nous en réjouir et les en remercier. Nous espérons que leur soutien perdure le plus longtemps possible, et savons à quel point leur accompagnement financier est primordial dans l'équilibre de notre budget.

Un grand merci à ce partenaire de longue date qui par son soutien participe à la protection sanitaire des colonies d'abeilles des apiculteurs landais.

LE GDSA DES LANDES 2022 EN QUELQUES CHIFFRES :

- 294 adhérents ont déclaré 15 477 ruches
- 48 adhésions à la revue de la FNOSAD « La Santé de L'abeille ». Ce chiffre n'est pas assez important, nous vous encourageons fortement à vous abonner et lire attentivement cette revue, riche dans son contenu, qui vous permettra d'améliorer vos connaissances sur la santé de l'abeille ainsi que les bonnes pratiques au rucher.
- 73 registres d'élevage ont été distribués,
- 24 Apibioxal, 79 Oxybee, 113 Varromed, 182 ApilifeVar, 92 Apistan, 2395 Apivar ont été commandés,
- Opération pièges à frelons portée par l'Abeille Landaise renouvelée cette année.

Vous avez été nombreux à participer à nos deux journées de distributions, nous vous en remercions chaleureusement. Votre présence nous encourage à développer ce type de rencontres.

Comme l'année dernière, nous vous avons proposé deux demi-journées théoriques et pratiques sur les ruches du REAL (Rucher Ecole de l'Apiculture Landaise) à Souprosse.

La première demi-journée s'est tenue le samedi 20 Aout de 14h30 à 16h. Les thèmes abordés étaient : méthode d'évaluation de l'infestation par varroa destructor et méthodes d'utilisation des traitements bio et conventionnels.

La deuxième demi-journée s'est tenue le samedi 3 septembre de 9h à 11h toujours au rucher école de Souprosse avait pour thème : la préparation de vos colonies pour une bonne mise en hivernage, les méthodes de traitement varroa en période hivernale.

Ce fut une belle réussite où pas moins d'une quarantaine d'adhérents, en moyenne, ont assisté à ces demi-journées.

Le 4 décembre dernier nous avons organisé un atelier sur le traitement d'hiver à base d'acide oxalique. Nous avons traité

l'ensemble des ruches du rucher école, où une trentaine d'adhérents ont pu observer la préparation et la mise en application des produits proposés par votre GDSA.

Jean Michel MOUSSION et Jérémie SAINT PAUL, animateurs du REAL, ont brillamment assuré ces trois demi-journées. Qu'ils en soient ici très chaleureusement remerciés.

Un grand merci également à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration présents sur ces journées et qui ont participé activement aux distributions.

Nous reconduirons en 2023 ces trois demi-journées de formation/distribution. Nous demeurons à votre écoute pour connaître les thèmes que vous souhaiteriez voir aborder lors de ces journées. Nous vous encourageons fortement à vous diriger vers le site internet du GDSA qui est à votre disposition et recueillons vos demandes et propositions sur contact@gdsa40.fr

Une nouvelle gamme de produits vous a été proposée en 2022 afin de vous permettre de réaliser un traitement hivernal. Ce traitement, vraiment indispensable nous le répétons, vous permet de réduire fortement l'infestation varroa avant le printemps. Un traitement d'hiver vous permet également de palier à un manque éventuel d'efficacité de votre traitement d'automne.

Cette année, vous pourrez réserver vos produits de traitement d'hiver en même temps que celui d'automne. Nouveauté en 2023 : afin de répondre à une demande de traitement en début d'été, une commande spéciale pour le Varromed sera mise en place au deuxième trimestre. Le Varromed, produit prêt à l'emploi, élaboré uniquement avec des substances d'origines naturelles, est à base d'une combinaison de deux principes actifs : l'acide formique et l'acide oxalique. Le délai d'attente pour le miel après application est de 0 jour et est utilisable en apiculture biologique. Le traitement Varromed est indiqué contre la varroase au printemps, en fin d'été / automne et en hiver – avec ou sans couvain – pour un contrôle optimal du Varroa.

Lors du congrès Beecome 2022 qui s'est tenu à Quimper, le laboratoire Vétopharma a proposé un nouveau produit, le Bayvarol, pour lutter contre le varroa que nous expérimenterons au rucher école. Selon les résultats obtenus, il pourra être intégré à la gamme des moyens de lutte que votre GDSA vous propose actuellement. (voir détail page 18 Beecome 2022).

Quelques recommandations pour une meilleure réussite de votre saison :

- Effectuer un comptage régulier des chutes de varroas tout au long de l'année,
- Réaliser un éventuel délestage entre les miellées en fonction de l'infestation,
- En l'absence de callune, réaliser le traitement le plus tôt possible,
- Faire un traitement d'hiver hors couvain.

L'ensemble du Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter de belles visites de printemps et une année 2023 abondante en miel.

En espérant vous retrouver au plus vite pour partager à nouveaux de bons moments et échanges conviviaux.

Le président du GDSA, Guillaume VERGNES

DÉSERTION

Par Agnès FAYET

La désertion est un comportement largement observée chez les abeilles mellifères tropicales (A. cerana, A. mellifera, A. florea, A. andreniformis, A. dorsata et A. laboriosa) et assez peu sous les climats tempérés. Il répond à un dérangement suffisamment grave pour que la colonie décide de quitter son nid pour rejoindre un autre site de nidification. Cela peut être une réponse d'urgence à une agression par un prédateur, à un problème sanitaire, à un manque de ressources alimentaires…

ABANDON DU NID

A la différence de l'essaimage, la désertion se caractérise par **un abandon généralisé du nid.** Il y a bien départ d'essaim mais toute la colonie quitte le nid. Il s'agit d'un comportement de survie de la colonie face à un dérangement qui la met en péril. C'est très souvent le cas dans les zones tropicales lors de la destruction partielle du nid, d'invasions de fourmis, de prédations massives par des oiseaux ou des hyménoptères par exemple. La cause peut également être environnementale, conséquence d'une inondation du nid, d'une sécheresse, d'un incendie, d'une difficulté à maintenir la température du couvain ou encore d'un problème de ressources alimentaires. Ces explications ne sont cependant pas suffisantes pour expliquer le comportement d'abandon du nid qui n'est pas observé systématiquement dans toutes les colonies d'un même site subissant les mêmes conditions. Cela reste aujourd'hui un des phénomènes les moins bien expliqués en matière de comportement des abeilles. Une étude portant sur *Apis mellifera scutellata* (Schneider et al. 1992) précise que la migration est associée principalement aux colonies qui s'affaiblissent démographiquement (par la réduction de la taille des populations et l'augmentation de la mortalité du couvain) pendant les périodes de disponibilité réduite de nourriture. Des facteurs tels que le nombre d'ouvrières adultes et la mortalité du couvain peuvent influer sur la capacité des colonies à collecter suffisamment de nourriture ou à survivre à de longs voyages, ce qui à son tour peut affecter le comportement migratoire. A ce titre, les mêmes abeilles accueillies dans des ruchers gérés vont réduire leur comportement d'abandon du nid, bénéficiant de soins alternatifs. Par contre, les ruches peuvent être elles-mêmes des facteurs d'abandon si elles ne permettent pas aux abeilles une thermorégulation efficace. Des études ont été faites sur des colonies d'*A. cerana* conservées dans des ruches ou des cavités de nidification naturelles. Toutes les colonies en ruches artificielles ont tenté de s'enfuir alors qu'aucune dans les cavités naturelles des nids ne l'a fait (Punchihewa et al., 1990). Les chercheurs ont attribué cette différence aux conditions microclimatiques dans les ruches. L'impulsion de fuite peut donc être dû à un habitat artificiel inadapté et à des perturbations constantes, y compris celles provenant d'apiculteurs.

DEUX TYPES D'ABANDON

La fuite préparée se traduit par le comportement d'une colonie qui prévoie d'abandonner ses rayons. Dans ce contexte, les termes « fuite nomade » (Crane, 1990), « fuite préparée » (Woyke, 1978 ; Nakamura, 1993, 1995), « fuite non perturbée » (Mutsaers, 1991) et « fuite chronique perturbée » (Nakamura , 1993, 1995) sont synonymes de « migration » car toutes impliquent des préparatifs au départ des colonies. **La simple fuite**, appelée également « perturbation aiguë », est une réaction à la catastrophe. Cet abandon répond à une urgence comme un incendie, une inondation ou une grave prédation.

CONDITIONS DE L'ABANDON DU NID

Comme pour un essaimage, les abeilles doivent disposer de suffisamment de réserves d'énergie pour voler, construire de nouveaux rayons sur un nouveau site. Les colonies en fuite engorgent généralement le miel, accélèrent la production de cire, réduisent la ponte et consomment des œufs et de jeunes larves pour stocker des protéines. Il a même été observé que de petites colonies d'abeilles tropicales fusionnent en essaims polygynes (avec plusieurs reines) pour être capable d'assumer la migration. La conséquence est la mort des reines surnuméraires une fois ce type d'essaim installé. Cela peut être considéré comme une sorte de réunion naturelle de colonies.

PARTICULARITÉS DES ABEILLES TROPICALES

Les abeilles mellifères tropicales comme les sous-espèces africaines d'Apis mellifera, ne connaissent pas la saison hivernale et sont potentiellement capables de butiner toute l'année. Reste que la disponibilité de la nourriture en zone tropicale est souvent imprévisible dans le temps et dans l'espace, essentiellement en raison des régimes pluviométriques. De ce fait, les colonies sont amenées à abandonner leur site de nidification si elles sont confrontées à ce problème à la fois climatique et nutritif. Dans le contexte tropical, le comportement de désertion maximise la colonisation de nouvelles zones et sert de cycle de ravitaillement spatial. C'est une alternative à la thésaurisation abondante des ressources alimentaires qui caractérise les abeilles mellifères des zones tempérées.

LES ABEILLES EN ZONES TEMPÉRÉES DÉSERTENT-ELLES ?

Comme le dit Mark L. Winston, « les dérangements provoquant l'abandon du nid sont rares en climats tempérés, en partie parce qu'il y a peu de prédateurs pour provoquer un tel abandon, mais aussi parce que les abeilles des régions tempérées ont moins tendance à abandonner leur nid. » Notons le *« rares »* et le *« moins tendance »* qui n'excluent malgré tout pas un tel comportement. Notons aussi que les dérangements et les mauvaises conditions de vie ne manquent pas non plus dans les régions tempérées. Ceci ne répond bien entendu pas à la question.

Références

Crane, E., 1990. Bees and Beekeeping: Science, Practice and World Resources. Heinemann Newnes, Oxford, UK, 614 pp.

Hepburn, H. R. (2006). Absconding, migration and swarming in honeybees: an ecological and evolutionary perspective. Life cycles in social insects: behaviour, ecology and evolution, 121-135.

Hepburn, H. R. (2006). Absconding, migration and swarming in honeybees: an ecological and evolutionary perspective. Life cycles in social insects: behaviour, ecology and evolution, 121-135.

Mutsaers, M., 1991. Bees in their natural environment in southwestern Nigeria. The Nigerian Field 56: 3–18.

Nakamura, J., 1993. Regulatory System in a Honeybee Colony toward Resource Deterioration. Thesis, Tamagawa University, 94 pp.

Nakamura, J., 1994. Absconding as an adaptive behaviour of the Asian honey bee, Apis cerana. Bulletin of the Faculty of Agriculture, Tamagawa University, 34: 81–102 (In Japanese).

Punchihewa, R.W.K. and N. Koeniger, D. Howpage, 1990. Absconding behaviour of Apis cerana in Sri Lanka. Proceedings of the Eleventh International Congress of the International Union for the study of Social Insects, pp. 106–107.

Schneider, S. S., & McNally, L. C. (1992). Factors influencing seasonal absconding in colonies of the African honey bee, Apis mellifera scutellata. Insectes Sociaux, 39(4), 403-423.

Winston, M. L., Otis, G. W., & Taylor Jr, O. R. (1979). Absconding behaviour of the Africanized honeybee in South America. Journal of Apicultural Research, 18(2), 85-94.

Winston, M. L., Taylor, O. R., & Otis, G. W. (1983). Some differences between temperate European and tropical African and South American honeybees. Bee World, 64(1), 12-21.

Winston, M. L. (1991). The biology of the honey bee. Harvard University Press.

Woyke, J., 1978. Biology of Reproduction and Genetics of the Honeybee. BeeCulture Division, Warsaw Agricultural University, Warsaw, Poland, 382 pp.

LE TRAITEMENT VARROA SAUVE L'APICULTEUR, PAS L'ABEILLE

Partout dans le monde, les traitements acaricides montrent leurs limites face à l'adaptation des varroas[1]. Aussi le traitement systématique a tendance à sélectionner des varroas résistants aux acaricides et masque l'émergence de souches d'abeilles naturellement résistantes. Les caractères de résistance des abeilles au varroa sont présents dans toutes les sous-espèces d'abeilles à une hauteur de 10%[2]. Sans acaricide, c'est l'apiculteur qui aurait disparu. Les acaricides ont permis de sauvegarder la filière apicole bousculée par l'arrivée du parasite. Maintenant que les résistances aux acaricides deviennent problématiques et nécessitent plusieurs traitements par an, l'abeille est à nouveau menacée et la filière apicole avec. Il est temps de faire émerger et de multiplier les caractères de résistance naturelle des abeilles au varroa avant que l'acarien ne résiste à tous les traitements. En Europe, quelques dizaines d'éleveurs y travaillent afin de proposer des reines capables d'engendrer des colonies résistantes au varroa.

COLONIES NATURELLEMENT RÉSISTANTES AU VARROA

Ailleurs dans le monde, les abeilles Apis Cerana cohabitent avec ce parasite depuis des temps immémoriaux. En revanche, ces abeilles sont très peu productrices de miel en comparaison de nos Apis Mellifera. C'est pour cette raison que dès le XIXeme siècle, des apiculteurs russes conduisirent des ruches d'Apis Mellifera dans les grandes forêts de la région de Primorsky dans le sud-est de la Russie, à la limite de la zone géographique de présence historique du varroa et de son hôte naturelle Apis Cerana. C'est là que certaines des colonies d'Apis Mellifera retournées à l'état sauvage à l'occasion d'essaimages ont réussi à survivre et à se développer malgré la pression de ce nouveau parasite[3]. C'est en 1952 que la présence de varroas et d'abeilles Apis Mellifera cohabitant avec lui fut établie dans cette zone retirée. Seul un processus de sélection naturelle a pu conduire à l'émergence de cette résistance car Apis Cerana et Apis Mellifera ne peuvent pas donner de descendance[4]. Ce processus de sélection naturelle a nécessité dans la région de Primorsky une centaine d'années…

Apis Mellifera Scutellata originaire d'Afrique du Sud est résistante au varroa. Des abeilles Mellifera croisées avec Scutellata (abeille « africanisée ») présentes en Amérique centrale sont résistantes au varroa mais leur agressivité (abeilles tueuses) les rend incompatibles avec l'apiculture. A porto Rico, Tugrul Giray a sélectionné des abeilles « africanisées » résistantes au varroa et au caractère compatible avec l'apiculture[5].

Sur une île de Suède, des populations variées d'abeilles mellifères ont été laissées sans traitement pendant que l'évolution de leur population varroa était suivie scientifiquement. Une grande partie des colonies s'est effondré les deux premières années. Dix ans plus tard, les colonies survivantes ont développé une résistance au varroa mais l'agressivité des colonies a fortement augmenté[6]. Aucun lien n'a été scientifiquement établi entre nécessaire agressivité et résistance au varroa. Par contre, les croisements libres entre souches d'abeilles différentes conduisent très souvent à une augmentation de l'agressivité car c'est un caractère dominant.

En France, les colonies repérées survivantes sans traitement ont été regroupées et suivies notamment à Avignon par l'INRA. Une résistance a été mise en évidence et la souche est conservée depuis 2007. Aucune autre sélection (productivité, essaimage) n'a été réalisée sur ces colonies, le but étant d'étudier et de comprendre les mécanismes de résistance[7].

En Tunisie, Apis Mellifera Intermissa n'a pas été protégée par des traitements lors de l'invasion du varroa. Seules 10% des Intermissa ont alors survécu. Désormais, elles repeuplent progressivement leur zone de peuplement naturel en Afrique du Nord sous leur forme résistante au varroa. John Keffus a introduit cette abeille en France et mis en évidence cette résistance au varroa[8]

Dans tous les cas étudiés, le comportement VSH (Varroa Sensitive Hygiène), souvent associé à un comportement d'épouillage entre abeilles, est mis en évidence pour expliquer la capacité des abeilles à résister aux varroas.

ABELHAS VSH QU'ES AQUO ?

Les abeilles VSH sont des colonies d'abeilles dont une partie significative des ouvrières (>30%) sont porteuses et expriment des caractères olfactifs[9] et hygiéniques[10] qui leur permettent de se prémunir des infestations de varroas.

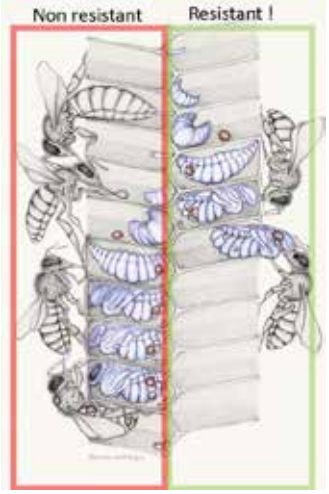

Fig.1 : Illustration du mécanisme de résistance VSH (crédit : fondation Arista Bee Research)

Les ouvrières VSH sont en effet capables de détecter la ponte d'une femelle varroa à travers l'opercule de la cellule infestée, de faire un trou dans l'opercule, d'évacuer la nymphe et de nettoyer la cellule en retirant la fondatrice varroa ainsi que sa progéniture. Le cycle de reproduction du varroa est ainsi interrompu et sa population réduit dans la colonie. Lorsque toutes les ouvrières d'une colonie sont VSH, aucun varroa ne peut s'y reproduire car la fondatrice varroa est systématiquement évacuée du couvain dès qu'elle commence sa ponte.

L'expression des caractères VSH conduisant à une résistance face au varroa nécessite l'implication de plusieurs gênes. On dit que le caractère VSH est additif. Plus les abeilles disposent de gènes codants pour le caractère VSH plus le caractère s'exprime dans leur comportement propre et dans celui de la colonie toute entière. Ainsi, les colonies peuvent présenter des niveaux de résistances plus ou moins importants selon qu'elles disposent de tout ou partie du patrimoine génétique nécessaire. Pour parvenir à exprimer une résistance totale, une colonie doit être construite :

- soit autour d'une reine homozygote sur tous les allèles des gènes codants pour les caractères VSH et fécondée par des mâles sans détermination VSH (fécondation naturelle)
- soit une reine au patrimoine génétique partiellement VSH et fécondée par des mâles porteurs des gênes VSH. Les combinaisons entre les gènes de la reine et les gènes des mâles devront conduire à ce que plus de 30% des ouvrières expriment les caractères VSH. A partir de ce seuil, le caractère pourra s'exprimer au niveau de la colonie.

RÉSISTANCE NATURELLE SÉLECTIONNÉE PAR LES APICULTEURS

En 2001, des lignées d'abeilles Primorsky sont importées au laboratoire de l'USDA Bâton Rouge aux USA et sont évaluées pendant deux années. Leur résistance au varroa y est avérée. Le sperme des mâles des lignées résistantes est conservé par cryogénisation et les meilleures lignées sont poursuivies[3].

En 2013, une équipe européenne projette d'intégrer les gênes des lignées Primorsky résistantes au varroa et conservées aux USA dans des lignées d'abeilles de type Buckfast, sélectionnées notamment pour leurs bonnes aptitudes à amasser le miel. Pour cela ils utilisent le procédé d'insémination instrumentale à un seul mâle afin de réduire la disparité génétique des ouvrières. Cette opération rend plus aisée la discrimination entre les colonies exprimant le caractère VSH ou non en supprimant le masque de la polyandrie (accouplement avec plusieurs mâles génétiquement différents). Le niveau d'introgression des gènes responsables du VSH est alors déduit par comptage des varroas reproductifs dans le couvain.

Depuis 10 ans, les sélectionneurs des caractères de résistance au varroa sont engagés dans la multiplication de lignées d'abeilles résistantes. Les colonies de ces lignées VSH ne subissent plus aucun traitement depuis 2016[11].

DES ABEILLES VSH DANS LES LANDES

En 2018, la première colonie d'abeilles Buckfast porteuse de caractères VSH (75%) est arrivée à Lüe, originaire de la sélection de Paul Jungels au Luxembourg. Parmi les colonies de sa descendance, certaines se sont avérées particulièrement intéressantes. Elles présentaient en effet une population d'abeilles plus importante et saines, une bonne production de miel tout au long de la saison ainsi qu'un couvain inhabituel avec des cellules à l'opercule conique et partiellement ouvert.

Ce fut le déclic. En effet, il est si agréable de conduire des colonies saines toute l'année…

Il a été nécessaire de se former à la génétique particulière de l'abeille afin d'être à même de mener les étapes de sélections correctement. Une formation à l'insémination instrumentale des reines d'abeilles sous microscope est venue compléter la boîte à outils. Ces formations ont été réalisées auprès de l'ANERCEA*.

DES ABEILLES SAINES TOUTE L'ANNÉE

Tout cela pour un objectif, sélectionner et élever des lignées d'abeilles performantes, adaptées à la saison apicole particulièrement longue des Landes.

Ces abeilles doivent être douces, productrices de miel, faiblement essaimeuses, saines et résistantes au varroa. Mais au-delà, le fait de sélectionner la résistance au varroa sélectionne également pour la résistance à toutes les autres maladies de couvain. Ceci est la conséquence du haut niveau d'hygiène que développent les abeilles VSH.

Nous procédons donc chaque année à l'insémination de reines, sélectionnées suite à nos évaluations en situation de production, avec un seul ou plusieurs mâles également sélectionnés. Des combinaisons sont ainsi réalisées pour parvenir à obtenir des lignées nouvelles de colonies souches, regroupant les caractères recherchés.

Les colonies obtenues par élevage de reines à partir de ces souches sont testées pour vérifier la transmission des caractères sélectionnés à la descendance. Pour ce faire, nous avons mis en place un suivi individuel des colonies et de leur lignée en situation de production de miel et ce tout au long de la saison.

MOINS DE 2 VARROAS POUR 300 ABEILLES EN AUTOMNE ET PAS DE TRAITEMENT

Cet automne 2022, au pic de l'infestation varroa, les colonies ont donc été évaluées par comptage des varroas phorétiques en utilisant le bol Easy Check de Véto Pharma modifié pour le relier à une bouteille de CO2.

Fig. 2) Dispositif de comptage Vétopharma modifié pour comptage au CO2 des varroas phorétiques

Le test prend environ deux minutes par ruche (nos abeilles sont douces).

Lignée	Génération	Année insémination	Nbre Varroas/ 300 abeilles	Traitement depuis 9 mois
i21.07	F0	2021	18	NT
i21.06	F0	2021	4	NT
i21.04	F0	2021	3	NT
i21.04	F1	2021	5	NT
i20.01	F0	2020	2	NT
i20.01	F1	2020	4	NT
B891(JG)	F1	2019	2	NT
V2*V11(FL)	F1	2019	3	NT
Non suivie	-	-	30	NT

Fig. 3 Comptages varroa réalisés en automne 2022 sur des colonies restées non traitées sur la saison 2022. (NT : Non Traitées)

Les colonies inséminées directement issues de notre programme de sélection (F0) ainsi que leurs filles (F1) fécondées en station de fécondation dirigée présentaient des taux d'infestation très faibles, inférieurs à 5 varroas pour 300 abeilles.

A cette période, le taux d'infestation est normalement très élevé. La colonie « non suivie » qui fait référence ici présentait un taux d'infestation de plus de 30 varroas pour 300 abeilles. Cette colonie semblait pourtant exempte de varroas. Elle n'était pas issue de notre programme de sélection.

Une grande proportion des colonies est sous le seuil de 2 varroas pour 100 abeilles. C'est le seuil en dessous duquel il n'est plus nécessaire d'effectuer de traitement[12]. La colonie I21.07 est une nouvelle lignée qui vient d'entrer dans le programme. Son niveau de résistance au varroa n'est pas encore satisfaisant. A ce stade de l'établissement de la lignée, l'homozygotie des allèles responsables de l'expression des caractères VSH n'est pas encore obtenue. L'insémination de reines filles de cette colonie souche par un/des mâles VSH permettra de fixer les caractères VSH.

*ANERCEA : Association Nationale des Eleveurs de Reines et des Centres d'Elevage Apicoles

La lignée I20.01 est caractérisée par de très bonnes aptitudes apicoles (douceur, faible essaimage, production de miel) et les caractères VSH sont génétiquement transmis de façon homogène à la descendance. Cette lignée sera poursuivie.

A CE STADE, UN SEUL TRAITEMENT HIVERNAL SUFFIT

En dehors de nos exploitations apicoles, des comptages varroas ont été réalisés cet automne sur des colonies constituées avec des reines filles (F1) de nos souches I20.01 et I21.06 fécondées naturellement sur une de nos stations de fécondation dirigée dont nous sélectionnons les ruches à mâles.

Ces comptages ont été réalisés dans le cadre des comptages annuels réalisés par l'ADANA chez Marcel Touzé, un apiculteur de Biscarrosse ayant acquis ces reines fécondées suite au vol de ses ruches. La méthode de comptage utilisée fut celle du sucre glace[13]. Pour l'occasion, la moitié des colonies avaient été laissées sans traitement. Un traitement Amitraze avait été appliqué sur l'autre moitié.

Le taux d'infestation des colonies (F1) non traitées est homogène avec une moyenne de 12 varroas pour 100 abeilles. Un seul traitement hivernal à l'acide oxalique suffira à maitriser la population varroa pour toute l'année 2022.

Ceci montre la transmission des caractères VSH aux reines issues de nos élevages lorsqu'elles sont fécondées naturellement sur nos stations de fécondation dirigée.

Le taux d'infestation des colonies (F1) traitées à l'Amitraze est plus faible mais n'est pas nul. Une des colonies traitées présentait un taux d'infestation résiduel de 8 varroas pour 100 abeilles. Là aussi, un deuxième traitement à l'acide oxalique est à préconiser, l'Amitraze n'aura pas suffi.

PERSPECTIVES

Nous parvenons déjà à produire dans ces conditions plusieurs centaines de reines fécondées et autant d'essaims chaque année à destination des apiculteurs landais et du Sud-Ouest. Nous cherchons à faire face à une demande croissante de la part des apiculteurs satisfaits des résultats de notre travail de sélection et d'élevage.

Mais notre objectif principal est toujours d'améliorer la qualité de nos abeilles. C'est par la rigueur du suivi et de l'évaluation de nos lignées en conditions réelles de production mais aussi par la création de nouvelles lignées que nous cherchons à les améliorer. Au travers d'échanges avec d'autres sélectionneurs français et européens nous cherchons à maintenir une diversité génétique élevée qui est la clef de l'adaptation de nos abeilles à un climat changeant.

A partir de cette année, un comptage des varroas reproducteurs dans le couvain des colonies du programme de sélection va être mis en place. Ce comptage sera réalisé selon le protocole établi par la fondation Arista Bee Research et permettra de situer l'avancée de nos travaux par rapport aux références internationales.

Des abeilles VSH dans les Landes,
Ramuntxo IRAZOQUI et Romain DUBRASQUET

Références

[1] Hernández-Rodríguez, C.S., Moreno-Martí, S., Almecija, G. et al. Resistance to amitraz in the parasitic honey bee mite Varroa destructor is associated with mutations in the β-adrenergic-like octopamine receptor. J Pest Sci 95, 1179–1195 (2022). https://doi.org/10.1007/s10340-021-01471-3

[2] Ralph Büchler, Stefan Berg, Yves Le Conte. Breeding for resistance to Varroa destructor in Europe. Apidologie, 2010, 41 (3), pp.393-408. 10.1051/apido/2010011. hal-00892098

[3] Thomas Rinderer, Lilia de Guzman, G. Delatte, J. Stelzer, V. Lancaster, et al.. Resistance to the parasitic mite Varroa destructor in honey bees from far-eastern Russia. Apidologie, 2001, 32 (4), pp.381-394. {10.1051/apido:2001138}. {hal-00891899}

[4] Friedrich RUTTNER and Volprecht MAUL, EXPERIMENTAL ANALYSIS OF REPRODUCTIVE INTERSPECIES ISOLATION OF APIS MELLIFERA L. AND APIS CERANA FABR, Apidologie 14 (1983) 309-327 DOI: 10.1051/apido:19830405

[5] Rivera-Marchand B, Oskay D, Giray T. Gentle Africanized bees on an oceanic island. Evol Appl. 2012 Nov;5(7):746-56. doi: 10.1111/j.1752-4571.2012.00252.x. PMID: 23144660; PMCID: PMC3492899.

[6] A selective sweep in a Varroa destructor resistant honeybee (Apis mellifera) population. H Michael G Lattorff 1 , Josephine Buchholz 2 , Ingemar Fries 3 , Robin F A Moritz 4 DOI: 10.1016/j.meegid.2015.01.025

[7] Yves Le Conte, Gérard de Vaublanc, Didier Crauser, François Jeanne, Jean-Claude Rousselle, et al.. Honey bee colonies that have survived Varroa destructor. Apidologie, 2007, 38 (6), pp.566-572. ffhal-00892292

[8] Kefuss, John & Vanpoucke, J. & Lahitte, J.D. & Ritter, W.. (2004). Varroa tolerance in France of Intermissa bees from Tunisia and their naturally mated descendants: 1993-2004. American Bee Journal. 144. 563-568.

[9] Fanny Mondet, Cédric Alaux, Dany Severac, Marine Rohmer, Alison R. Mercer, et al.. Antennae holda key to Varroa-sensitive hygiene behaviour in honey bees. Scientific Reports, 2015, 5 (10454), 12 p.10.1038/srep10454 hal-02635284

[10] María Alejandra Palacio, Edgardo Rodriguez, Lionel Goncalves, Enrique Bedascarrasbure, Marla Spivak. Hygienic behaviors of honey bees in response to brood experimentally pin-killed or infected with Ascosphaera apis. Apidologie, 2010, 41 (6)

[11] http://www.pedigreeapis.org

[12] Comptage des varroas : Pour une pratique et une interprétation des résultats fiables
Webinaire « les rendez-vous du sanitaire apicole en Occitanie » du 5 mai 2022Dr. Karine Saget (GTV Occitanie Section Apicole) Anthony Bouétard (ADA Occitanie)

[13] Vidéo tutoriel comptage sucre glace https://www.youtube.com/watch?v=CrICgqFX0kM

QUE FAIRE DES CIRES USAGÉES ?

La question que bon nombre d'apiculteurs doivent se poser. Certes les cires de corps de ruches fondues dans l'eau ou avec un four solaire nous paraissent de bonne qualité. Cependant l'apparence visuelle n'a que peu d'importance en rapport à une analyse sur la qualité toxicologique de ces cires. Et nous serions certainement très surpris des résultats de ces analyses. Ces analyses sont couteuses (200 à 400 €) et la cire n'étant pas considérée comme une denrée alimentaire, il n'y a pas de seuil quelconque à respecter concernant les contaminants.

Nous pouvons donc nous interroger sur la qualité des intrants que nous utilisons qui n'est que le résultat de la qualité des cires que nous laissons aux ciriers. La qualité des cires apicoles est un sujet d'intérêt grandissant en France et en Europe, car tout produit chimique pulvérisé dans la nature se retrouve donc dans nos ruches par cette intermédiaire. Il est donc important que la filière apicole s'intéresse à la qualité de ces intrants.

Il est possible d'évacuer ces cires contaminées de notre filière. L'Abeille Landaise a contacté un industriel en production d'ingrédients naturels pour la parfumerie et les arômes qui se propose de vous racheter vos brèches et d'en assurer la collecte à sa charge. Entendons par brèche, les cires sans le bois, avec le fil inox, qui devront être très bien léchées et stockées à l'abri des teignes et d'une pollution olfactive.

Le prix de rachat de ces cires usagées est fixé à 4 euros. Pour information, une vieille brèche Dadant pèse environ 500 grammes. Nous pouvons donc considérer que cette commercialisation est plus avantageuse que celle proposée aux ciriers. Les brèches devront être stockées et filmées sur palette de 250 Kg environ. La date de collecte pourra avoir lieu fin de printemps, avant l'arrivée de la fausse teigne.

Le syndicat cherche plusieurs apiculteurs bénévoles souhaitant participer au développement de cette filière en assurant la collecte locale de ces cires usagées. Que les volontaires se fassent connaître auprès du syndicat afin que nous puissions, ensemble, organiser ce dispositif.

Jean Pierre LESPIAUCQ

BEECOME 2022 ; CONGRÈS EUROPÉEN DE L'APICULTURE DE QUIMPER

Du 20 au 23 octobre dernier, s'est tenu, à Quimper, le Congrès européen de l'Apiculture, Beecome 2022.

Difficile de ne pas profiter d'une telle manifestation quand elle est organisée en France, en Bretagne de surcroît, très belle région apicole.

Le Congrès s'est déroulé dans les magnifiques et fonctionnelles installations du Parc des Expositions.

Quelques chiffres clefs pour souligner la réussite de l'évènement : 11 000 participants inscrits, venus de France et de plusieurs autres pays européens, sans compter les visiteurs qui s'y sont ajoutés, bénéficiant de l'entrée libre à l'espace d'exposition ; plus de 100 exposants présents sur une superficie de 3 000m2 ; plus de 40 conférences animées par des spécialistes et des chercheurs de renommée mondiale ; 500 élèves des écoles de la région accueillis avec leurs enseignant(e)s pour profiter des ateliers pédagogiques et ludiques proposés.

Beecome 2022 a donc connu un très grand succès et y participer a représenté pour nous des moments très intenses entre le choix et le suivi des nombreuses conférences données dans l'amphithéâtre et sous le chapiteau, la visite des stands dans l'espace d'exposition, les échanges avec les exposants et les très nombreuses rencontres avec tous les collègues croisés, bretons, français ou d'ailleurs.

Nous ne vous relaterons pas dans le détail le contenu des conférences qui nous ont intéressés car les suivre, en passant parfois par les services de traduction, lire les documents projetés sur écran et prendre des notes n'est vraiment pas un exercice facile pour qui n'est pas habitué. Aussi, nous allons tout simplement en résumer quelques-unes.

Le jeudi après-midi, l'ANERCEA est intervenue par l'intermédiaire de Sébastien CARNIAUX, apiculteur en Ille-et-Vilaine sur l'élevage des reines et de Bernard SAUVAGER sur l'importance des mâles en apiculture. Sous le chapiteau, Simon BERNARD, PDG de la société Apimab Laboratoires a axé son intervention sur «la propolis, une matière aux vertus fantastiques, source de diversification pour l'apiculture professionnelle».

Le vendredi a eu lieu, de 11h à midi, l'inauguration du Congrès, en présence de très nombreuses personnalités locales et régionales, à l'exception de celle très remarquée des Ministres de l'Agriculture et de l'Environnement qui ne se sont pas sentis concernés par la situation vécue par l'apiculture nationale, européenne ou mondiale. En ce moment très officiel, avant le verre traditionnel, elles n'ont pas manqué de signer «L'appel de Quimper» qui résume toutes les demandes et les revendications portées par les élus départementaux et régionaux, les structures nationales professionnelles apicoles, les institutions intervenant autour de la protection de la biodiversité et des pollinisateurs (voir par ailleurs). Cet appel a été transmis aux deux ministres concernés.

L'après-midi a connu plusieurs temps forts avec, dans l'amphithéâtre, la conférence très dense sur le sanitaire, présentée par la FNOSAD, la résistance à Varroa destructor par Mathieu GUICHARD du Centre de recherche apicole Agroscope, en Suisse, la lutte intégrée contre le varroa par Fanny MONDET de l'INRAE d'Avignon, un état des lieux et des perspectives pour les traitements par Jean-Marie BARBANçON, vétérinaire et apiculteur dans la Drôme, et, au sujet de la loque américaine, l'évolution de la règlementation et la mise en œuvre d'un PSIC (plan sanitaire d'intérêt collectif) par Florentine GIRAUD vétérinaire à la FNOSAD. Ensuite, une table ronde particulièrement suivie, animée par Gilles LANIO, ancien Président de l'UNAF, a porté sur les méthodes de lutte contre le frelon asiatique.

Sous le chapiteau, se sont déroulé, en même temps, entr'autres, 2 autres conférences également très suivies (plus de chaises disponibles) sur le «Projet de Directive miel européenne» par Etienne BRUNEAU, ingénieur agronome, Président de la commission «Technologie et Qualité» d'Apimondia, ainsi que sur les loques par Joseph HEMMERLE, ingénieur de recherche à l'INSERM, docteur en biophysique à l'Université de Strasbourg.

Etienne BRUNEAU, du CARI, est un homme passionnant à écouter et passionné pour tout ce qui concerne l'apiculture. Il nous a rendu compte du travail réalisé au niveau du COPA-COGECA, structure européenne, depuis février 2021, à propos de la Directive Miel, texte législatif européen qui fixe les règles spécifiques relatives au miel pour compléter la législation européenne sur les denrées alimentaires ; à commencer par l'étiquetage et la définition du miel qui ont nécessité de longues négociations pour obtenir le consensus des Etats membres sur la question. Le texte obtenu vise d'abord à améliorer l'information des consommateurs sur le ou les pays d'origine des miels mis en vente et sur leur qualité, en cherchant à éviter la concurrence avec des produits qui ne répondent pas à l'appellation «miel», ainsi qu'en mettant en place une vraie traçabilité par l'intermédiaire de l'étiquetage. Ce qui devrait se traduire par une meilleure qualité des miels proposés aux consommateurs européens et la fin de pratiques industrielles s'apparentant à de la concurrence déloyale.

La soirée, de 20h à 22h30, traitait des utilisations les plus courantes des produits de la ruche en apithérapie, avec le miel, la propolis, la gelée royale et les interventions passionnantes d'éminent(e)s spécialistes : un amphithéâtre archicomble, un auditoire particulièrement attentif et comblé.

De la journée du samedi 22 octobre, nous retiendrons 3 conférences particulièrement intéressantes.

Avec, en matinée une table ronde, également très suivie, tellement le sujet concerne bon nombre d'apiculteurs français comme européens : « Le marché du miel français dans un contexte mondial», et les interventions d'Etienne BRUNEAU, de Christian PONS, président de l'UNAF, François PEYRAC, président de la coopérative France-Miel, Alain BAZOT, président de l'UFC-Que Choisir, Norberto LUIS GARCIA, professeur d'apiculture à l'Université nationale du Sud (Argentine), président de la commission scientifique «Economie de l'apiculture» d'Apimondia et Robert CHLEBO professeur à l'Université slovaque d'agriculture, président de la commission «Europe» d'Apimondia.

Après cette table ronde, il était possible de suivre la conférence «Les mécanismes qui gouvernent un processus d'essaimage» animée par Joseph HEMMERLE dont vous avez lu le CV quelques lignes auparavant, un chercheur et un universitaire passionnant et passionné, dont les propos très simples et

pédagogiques ont été suivis par une salle comble.

Les travaux de ce samedi se sont terminés par un dîner et une soirée de gala.

Malheureusement, le dimanche 23, il nous a fallu prendre le chemin du retour, avec de très nombreuses heures de route, bien que le programme de la journée propose des conférences particulièrement intéressantes comme celle sur le «Bouleversement climatique, biodiversité et apicultures» avec Marc DUFUMIER, agronome, docteur en géographie et expert auprès de la Banque Mondiale et de la FAO, ou celle sur «Les loques» avec Joseph HEMMERLE.

De l'avis du plus grand nombre, ce Beecome2022 a connu un important succès auprès de tous les publics, avec une organisation matérielle remarquable et une grande richesse dans les rencontres et les échanges.

Guillaume, en bon Président du GDSA qu'il est, s'est appliqué à rencontrer les représentants des firmes pharmaceutiques qui interviennent dans la santé de l'abeille et qui proposent de nouveaux traitements contre varroa. En particulier, Vétopharma qui propose, à partir de cette année, un nouveau produit le Bayvarol à base de fluméthrine. Il se présente sous la forme de lanières à placer dans la ruche, au cœur de la grappe d'abeilles. Les lanières Bayvarol permettent de traiter les ruches contre varroa pendant 4 à 6 semaines. Ce temps de traitement relativement court permet le traitement des ruches soit au printemps avant la pose des hausses, soit en fin de saison apicole. Des essais seront réalisés cette année au rucher école de Souprosse, avant que ce médicament ne vous soit éventuellement proposé s'il donne satisfaction.

Laurent s'est, comme moi, plutôt préoccupé de suivre les conférences qui présentaient un niveau d'intérêt élevé, tout en profitant des moments disponibles pour visiter les nombreux stands et découvrir les nouveaux matériels. Comme beaucoup, sa curiosité s'est portée sur un appareil imposant, proposé par la société canadienne Creampal, qui permet de traiter un fût de miel liquide afin de le rendre crémeux en à peine plus de 2 heures ; chez le fabricant italien Lega, il a remarqué un déshumidifateur du miel à disques qui pourrait être adapté à son exploitation. Et comment ne pas s'intéresser à l'équipement qui a reçu le prix Abbé Barthélémy de la meilleure innovation, proposé par l'un de nos collègues de la Société Charentaise d'apiculture, Francis Duquerroy, réalisé dans un très beau cuir ; fixé autour de la taille, il permet, lors des visites des ruches, de ranger l'enfumoir allumé.

Nous avons ainsi vécu deux journées intenses, passionnantes ; qui ne peuvent que nous encourager à revivre ces moments forts lors du prochain Congrès européen qui se déroulera en 2024 dans un pays qui reste à déterminer.

Pierre CABE
Laurent POUMIROL
Guillaume VERGNES

propolia FRANCE

Vous grattez de la belle propolis ?
Nous vous l'achetons !

VENDEZ VOS RÉCOLTES 2022 !

Confrères apiculteurs,
nous recherchons tout au long de l'année des produits de la ruche bruts pour créer nos soins Bien-être & Beauté.

Une marque créée par
APIMAB LABORATOIRES

L'abeille embellie nos vies
contact@propolia.com / +33 (0)4 67 96 38 14 / **www.propolia.com**

APPEL DE QUIMPER 21 OCTOBRE 2022

Liste des mesures agricoles faciles à mettre en place et à encourager d'urgence. Pour faire face au déclin des pollinisateurs, freiner la dramatique perte de biodiversité, et relever le défi du bouleversement climatique.

Confrontés aux effets du dérèglement climatique qui s'ajoutent aux conséquences déjà mortelles des pesticides, du varroa et du frelon asiatique et conscients aussi du rôle irremplaçable des abeilles et des insectes pollinisateurs dans les productions agricoles, la production grainière et le maintien de la biodiversité, apiculteurs, **agriculteurs, forestiers, élus, usagers du territoire s'unissent,** en ce premier jour du Congrès européen d'apiculture pour lister des mesures agricoles d'urgence, faciles à mettre en place, favorables aux abeilles et aux pollinisateurs en grand danger aujourd'hui :

L'objectif est multiple et répond aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés :

- Supprimer la **dépendance agronomique et économique aux pesticides.**
- **Arrêter la course à l'agrandissement des exploitations** qui réduit le nombre d'agricultrices et d'agriculteurs dans les territoires.
- Favoriser le retour des oiseaux et des chauve-souris, **prédateurs naturels** des "ravageurs des cultures.
- Adapter l'agriculture au dérèglement climatique par un accroissement de la **diversité végétale** et la mise en place de cultures plus résistantes aux températures élevées et moins consommatrices d'eau.
- Maintenir voire augmenter les rendements agricoles actuels dans le contexte du dérèglement climatique **en favorisant la résilience des sols** et de la végétation.
- Maintenir voire **augmenter les rendements agricoles actuels,** en recréant des conditions de vie favorables aux abeilles et aux pollinisateurs qui permettent la production des ⅔ des fruits et légumes, la production grainière et 80% des fleurs (INRAE, mai 2014).
- **Empêcher l'érosion des terres cultivables** engendrée par le ruissellement des eaux, en les retenant dans le sol des champs.
- **Végétaliser les villes** pour lutter contre le réchauffement et offrir gîte et couvert aux pollinisateurs.
- Permettre aux apiculteurs de **maintenir leurs productions** apicoles et **favoriser le bien-être** de leurs abeilles.

Les 12 mesures exigées par les signataires de l'Appel :

1. Planter des arbres, des arbustes et des haies dans les champs cultivés et à leurs bordures pour héberger et nourrir les oiseaux, les chauves-souris, les pollinisateurs et la faune sauvage.
2. Redécouper les immenses champs cultivés actuels en des mosaïques de parcelles cultivées plus petites séparées par des haies.
3. Laisser les sols couverts de plantes toute l'année, en ne labourant plus les champs et en semant directement dans le sol en "semi sous-couvert".
4. Favoriser les essences et les plantes mellifères plus résistantes au bouleversement climatique, comme le sainfoin, la luzerne ou le mélilot.
5. Planter des arbres mellifères à racines profondes sur la partie la plus élevée des champs, des arbustes et des haies dans les parties intermédiaires et les plus basses, et créer des talus et des baissières suivant les courbes de niveaux naturelles des terrains.
6. Planter des végétaux mellifères et pollinifères en bordures de cultures ou en inter-cultures, et ne plus faucher les bordures des champs.
7. Mieux protéger les ruisselets existants, créer des petites mares et des retenues collinaires, bordés d'arbres pour diminuer l'évaporation de l'eau, à moins de trois kilomètres des ruches afin de favoriser des microclimats plus favorables.
8. Privilégier les prairies naturelles et soutenir l'élevage à l'herbe, moins coûteux en intrants.
9. Stopper la déforestation et encourager la gestion de forêts diversifiées en combinant les essences (notamment favorables aux pollinisateurs) et freiner l'expansion des monocultures d'arbres résineux, fragiles, peu productives à long terme et sensibles au bouleversement climatique.
10. Aider les agriculteurs à redéfinir leurs parcellaires et diversifier leurs productions pour augmenter significativement les infrastructures agroécologiques (mares, talus, fossés…). Et créer de nouveaux débouchés, source d'emplois sur les territoires (valorisation et bonne gestion du bocage par exemple).
11. Soutenir par des aides la transition vers l'agriculture biologique et l'agroforesterie.
12. Favoriser la labellisation des exploitations avec l'association Bee Friendly qui œuvre pour une reconnaissance d'une agriculture respectueuse de l'ensemble des pollinisateurs et de la biodiversité par des pratiques agricoles plus vertueuses.

Les signataires demandent une mise en place rapide et à vaste échelle, de ces mesures indispensables pour la sauvegarde des abeilles, des pollinisateurs, de la biodiversité, de l'apiculture comme de l'agriculture. C'est notre avenir commun qui est en jeu !

Premiers signataires à l'initiative de l'Appel de Quimper :

UNAF UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANÇAISE

SNA SYNDICAT NATIONAL D'APICULTURE

Confédération paysanne

Bee Friendly L'association

STRESS THERMIQUE ESTIVAL ET OPÉRATION SURVIE

Par Agnès FAYET

Jusqu'à présent, les conditions estivales extrêmes étaient limitées à certains secteurs géographiques dans lesquels la pratique apicole intègre le paramètre et s'y est adapté. C'est par exemple le cas dans certaines zones méditerranéennes ou désertiques. Durant l'été 2022, l'Europe occidentale a eu son lot de stress thermiques. Les organismes souffrent des températures anormalement élevées. C'est aussi le cas des colonies d'abeilles. Comment les abeilles réagissent-elles aux chaleurs extrêmes ? Comment les aider à supporter le stress thermique des étés trop chauds ?

L'IMPACT DU STRESS THERMIQUE SUR LA COLONIE

Température et humidité relative sont des paramètres capitaux pour le bon développement de la colonie et pour sa survie. la température doit être en permanence maintenue à 34-35°C et l'humidité relative entre 50 et 70%. C'est le climat idéal de la colonie, qui permet un bon développement du couvain, le maintien de la capacité de reproduction de la colonie et par conséquent sa survie. Pour conserver ce climat, les abeilles assurent la thermorégulation du nid (cf. Abeilles&Cie n°179). Si elles ne réussissent pas à assurer cette thermorégulation, cela peut avoir des conséquences sur :

- le développement morphologique (corps et aile) des abeilles,
- les paramètres physiologiques (propriétés de la cuticule, épaisseur de la cuticule et teneur en eau du corps) des différentes sous-espèces reconnues et à différents stades (œufs, larves, pupes et adultes) et pour toutes castes (ouvrières, faux-bourdons et reines) ;
- la recherche de nourriture ;
- le stockage des ressources alimentaires ;
- l'élevage des reines et la maturité reproductive des faux-bourdons ;
- les comportements d'accouplement ;
- la résilience de la colonie face aux agressions diverses ;
- les capacités d'apprentissage ;
- l'essaimage et/ou la fuite de la colonie ;
- la survie de la colonie.

ESTIVAGE

Il est très couteux pour la colonie de réguler les effets de la chaleur. Elle procède alors à des économies de ressources en attendant que la situation s'améliore. Pour permettre le processus très coûteux de réfrigération, la colonie stoppe le renouvellement des abeilles. C'est **le blocage de ponte** que l'on peut connaître en été et qui est appelé « estivage » quand il s'installe sur une période assez longue qui peut durer un mois et parfois plus dans certaines zones géographiques. Le phénomène se rencontre en été lorsque les périodes extrêmement chaudes se prolongent avec des moyennes dépassant 26°C et des pics proches de 40 à 45°C. L'arrêt de ponte est un processus graduel induit par les ouvrières. Influencées par les conditions thermiques, les jeunes ouvrières arrêtent de préparer et de nettoyer les cellules pour la ponte, ce qui contribue à inhiber cette activité chez la reine. A toute chose malheur est bon : l'arrêt estival, en produisant une diminution progressive de la quantité de couvain, est utilisé par les apiculteurs dans le cadre de la lutte contre le varroa. Dans certains pays, le phénomène est aussi attendu que l'hivernage et bénéficie d'une préparation de la part des apiculteurs.

COMMENT SOUTENIR LES COLONIES EN PÉRIODE ESTIVALE TRÈS CHAUDE ?

L'emplacement du rucher est déterminant et peut donner un sérieux coup de pouce aux abeilles. Même si on voit désormais des ruches sur les toits, mieux vaut les protéger en leur permettant d'être à l'ombre. N'oublions pas que la température de fusion de la cire d'abeille se situe entre 62 et 65°! La cire, en fondant, provoque l'affaissement des rayons et la coulée du miel avec des conséquences morbides pour les abeilles. En plein été, un toit en bitume peut atteindre entre 60 et 88°C et un toit recouvert de gravier entre 50 et 60°C. Les toits de tôle des ruches amplifient encore la chaleur. On sait aujourd'hui que peindre le toit en blanc permet de réfléchir jusqu'à 81% des rayons solaires et donc de réduire fortement la température en réduisant la capacité de la surface à emmagasiner la chaleur. Une idée à garder en tête au moment de peindre la ruche… Les apiculteurs du sud de l'Espagne utilisent un enduit à la chaux pour réduire l'impact de la température de 4 ou 5°C. Les ruches se portent beaucoup mieux par temps très chaud sur un toit végétalisé qui réduit l'impact de la chaleur ou, encore mieux, à l'abri d'une haie, sous un couvert d'arbres à feuilles caduques ou sous abri correctement aménagé.

L'eau est toujours indispensable aux colonies ! Elle l'est encore plus en cas de coup de chaleur. Veillez à ce qu'une mare, une source ou un point d'eau artificiel soit à proximité du rucher. Les porteuses d'eau s'y rendront à volonté en évitant les allers-retours trop longs et rapporteront à la ruche de quoi maintenir l'humidité relative sans trop de coûts énergétiques. Gare aux abreuvoirs artificiels qui peuvent s'assécher ou dont l'eau peut « tourner » sous l'effet de la chaleur.

En période de fortes chaleurs, les abeilles adoptent certains comportements comme la **ventilation devant l'entrée de la ruche** et un regroupement d'ouvrières pour « faire la barbe selon le jargon apicole bien connu. Cela signifie que la colonie est populeuse et qu'une partie des abeilles se déplace à l'extérieur de la colonie pour permettre une bonne régulation de la température à l'intérieur. Les ouvrières ventilent à l'entrée de la ruche pour assurer une bonne circulation de l'air. Par ailleurs, lorsque la température à l'intérieur de la ruche atteint 36°, les ouvrières commencent à créer un bouclier thermique en se plaçant sur les parois chaudes à l'intérieur de la ruche. Une isolation à la carte en quelque sorte. Quant à elles, les porteuses d'eau déposent des gouttelettes sur les parois des cellules du couvain. **La circulation de l'air dans la ruche est une problématique capitale pour aider les abeilles à ventiler.** De nombreux apiculteurs ont déjà pris la peine d'y réfléchir (https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00890188/document).

Les épisodes de chaleur jouent aussi un rôle au niveau de la disponibilité des ressources alimentaires. La production de nectar est directement impactée par la température. Si on prend l'exemple du tilleul, sa production de nectar est favorisée par des nuits fraîches. Cela signifie qu'en cas de canicule, plus de nectar dans les fleurs de tilleul ! Et il faut prendre en compte d'autres paramètres comme les températures diurnes et l'hygrométrie du sol et de l'air. Tout ceci varie fortement en fonction des espèces végétales et de la situation géographique. S'il est difficile de faire des généralités, on peut quand même dire que par temps chaud et très sec, il y a peu de récolte.

Références

« L'estivage en Andalousie » - Abeilles&Cie n° 197/04/2020

« Sale temps pour les abeilles » - Abeilles&Cie n°179/04/2017

McAfee, A., Chapman, A., Higo, H., Underwood, R., Milone, J., Foster, L. J., ... & Pettis, J. S. (2020). Vulnerability of honey bee queens to heat-induced loss of fertility. Nature Sustainability, 3(5), 367-376.

McAfee, A., Higo, H., Underwood, R., Milone, J., Foster, L. J., Guarna, M. M., ... & Tarpy, D. R. (2019). Queen honey bees combat heat stress-induced loss of stored sperm viability with ATP-independent heat shock proteins. bioRxiv, 10, 627729.

McAfee, A., Tarpy, D. R., & Foster, L. J. (2021). Queens, but not their stored sperm, are resilient to temperature stress.

Vanderplanck, M., Martinet, B., Carvalheiro, L. G., Rasmont, P., Barraud, A., Renaudeau, C., & Michez, D. (2019). Ensuring access to high-quality resources reduces the impacts of heat stress on bees. Scientific reports, 9(1), 1-10.

Zhao, H., Li, G., Guo, D., Li, H., Liu, Q., Xu, B., & Guo, X. (2021). Response mechanisms to heat stress in bees. Apidologie, 52(2), 388-399.

LES CONTAMINANTS EN APICULTURE, FOCUS SUR LES MICROPLASTIQUES

Cet article est issu de la formation produite par la SNGTV (Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires) qui clôturait une série de formations présentées en assemblée générale. Il s'agit d'un travail consensuel (commission apicole de la SNGTV en tant que pilote de la formation et ADA France, GDS France, ITSAP, FNOSAD, GNTSA Anses (voir logos) et le thème a été choisi par la filière et les institutionnels.

Un contaminant se définit comme toute substance qui se retrouve dans un endroit où elle ne devrait pas se retrouver ! L'abeille de par sa biologie et sa « marraude » permanente dans notre environnement ramène à la ruche tout ce qui « traine » dans notre environnement. A ce titre, elle est un bon témoin du niveau de pollution ambiant.

Par ailleurs, la règlementation européenne prévoit qu'*«il est interdit de mettre sur le marché des denrées alimentaires contenant une quantité inacceptable de substances résiduelles. Ces substances, dites contaminants, proviennent des conditionnements environnementaux ou des traitements subis par les aliments depuis leur production et peuvent constituer un risque pour la santé publique. L'UE réglemente les teneurs en contaminants acceptées et les maintient aux niveaux les plus faibles possibles ».* Il est donc primordial de prendre en compte ce risque et de mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées notamment pour les microplastiques.

On appelle microplastiques les particules de 1 µ à 5 mm de matériaux divers (polyester, polyéthylène ou PVC pour ne citer que les plus fréquents). Ils sont d'origines variées : domestiques, automobile, industrielle. Ils s'accumulent dans les sols, les cours d'eau, les lacs et l'environnement marin et certains aliments. Il peut s'agir de fragments d'objets en plastique ou de microbilles de plastique de plus en plus utilisées par l'industrie et dans les cosmétiques depuis quelques années, ou de fibres synthétiques (abondamment retrouvées dans les boues d'épuration qui sont épandues sur les sols). Ils ont, en quelques décennies, contaminé tous les océans et les espèces marines à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, d'un pôle à l'autre et jusque dans les grands fonds. On distingue :

- Les micro-plastiques primaires, qui arrivent directement dans l'eau : ce sont les fibres de nos vêtements, des petits morceaux de pneus, de peinture, les microbilles que contiennent certains produits de cosmétique.
- Les micro-plastiques secondaires qui sont issus de la fragmentation d'objets plastiques plus gros qui, sous l'action des UV du soleil ou des frottements mécaniques, se sont fragmentés jusqu'à mesurer moins de 5 millimètres.

Les abeilles n'en sont pas exemptes, pouvant les accumuler particulièrement dans leurs poils, leurs corbeilles et/ou sur leurs ailes. Le polyester est le plus fréquemment retrouvé.

Il ne semble pas exister de différences de contamination selon que les abeilles observées se situent en centre-ville, en périphérie ou dans des zones rurales. La dispersion par les vents de ces microparticules explique probablement cette répartition. Treize polymères différents sont décrits dans la littérature comme pouvant se retrouver portés sur les abeilles. Ces microparticules peuvent alors potentiellement contaminer les miels malgré toutes les précautions prises par les apiculteurs.

Leurs impacts (locaux et globaux, immédiats et/ou différés) ne sont étudiés que depuis le début des années 2000 et sont encore mal cernés. Ils ne semblent pas avoir d'effets directs sur la santé humaine mais ils en ont indirectement (en se dégradant ou via la contamination des océans) et affectent certains animaux.

Les microplastiques se dégradent en nanoplastiques invisibles et méconnus, mais une étude a déjà en 2014 montré qu'ils inhibent la croissance d'un genre d'algue verte, ainsi que la reproduction d'un petit crustacé, Daphnia magna.

Pour les particules de plus grande taille, les concentrations maximales dans le miel sont réglementées et des moyens de maîtrise existent (Guide des Bonnes Pratiques : https://bonnes-pratiques.itsap.asso.fr/) à mettre en œuvre à toutes les étapes depuis le travail au rucher jusqu'à l'extraction en miellerie.

On veillera ainsi à

- Ne pas poser les cadres et le lève-cadre au sol,
- Surélever les ruches,
- Protéger les hausses lors de leur transport et leur stockage,
- Utiliser des équipements qui permettent d'éviter les souillures,
- Écumer et filtrer le miel,
- Travailler dans des locaux et avec du matériel propre et en bon état,
- Vérifier le bon état des contenants et les nettoyer si besoin avant utilisation,
- Fermer hermétiquement les fûts et les contenants une fois remplis.

Laurent DEFFREIX - *Vétérinaire Référent du GDSA 40*

A VOL D'ABEILLE DE DAX À L'ÎLE DE MADEIRA...

Apiculteur professionnel à Dax avec environ 150 ruches, je possède également une exploitation de 50 ruches sur l'île de Madeira, dans le nord de l'île, dans le village de São Vicente. Nous y sommes, avec mon frère, la 3ème génération d'apiculteurs.

Nous produisons **4 miels différents :** miel d'eucalyptus, miels de toutes fleurs de printemps, de toutes fleurs d'été, et de toutes fleurs d'automne. La saison démarre fin janvier avec les visites de printemps, et se termine en novembre avec la récolte de miel d'automne.

Les dominances florales sont eucalyptus, châtaigniers, ronces et toutes fleurs, la nature est luxuriante en fleurs mellifères.
La diversité florale varie suivant le secteur géographique de l'île.

Nous y retrouvons **les 4 saisons.**
La douceur des températures autorise la visite des ruches tout au long de l'année. Dans mon secteur, les températures hivernales ne descendent jamais en dessous de 12 degrés la nuit. Les 4 saisons existent comme en France, mais il ne gèle pas. Néanmoins il peut y avoir des pluies abondantes l'hiver.

L'élevage des reines démarre début mars pour se terminer fin octobre. Nous travaillons avec des reines Buckfast qui sont adaptées à notre climat. Il n'y a pas d'arrêt de ponte des reines, cependant, nous les renouvelons tous les ans. Ce changement de reine provoque un temps d'arrêt de ponte « naturel » favorable dans la **lutte contre varroa.** Les ruchers de l'île souffrent également de la forte mortalité liée à la pression de varroa. Les moyens de lutte sont les mêmes qu'en France car ce sont des moyens européens. Les traitements se font l'hiver et pendant le creux de miellées d'été. Nous utilisons des lanières Apivar et l'acide oxalique.

Il n'y a **pas de frelon asiatique** sur l'île pour le moment.

Aussi, **nous ne nourrissons jamais** nos ruches car il y a des ressources en nectar et pollen toute l'année.

Nous vendons notre miel **à la coopérative de miel de Funchal,** un grossiste qui le commercialise en grande distribution. Malheureusement la part de l'apiculture est insignifiante sur l'île ; il y a une grande émigration économique de la jeunesse vers l'Europe ; le nombre d'apiculteurs diminue.

Nous sommes aussi confrontés aux miels chinois qui se vendent beaucoup moins chers que les miels locaux dans les supermarchés, et comme en France, le consommateur a tendance à choisir ces miels moins chers. Ne l'oublions pas, le Portugal est un pays pauvre et les habitants ont des moyens limités.

Il vaut vieux être apiculteur en France car les circuits de ventes sont très développés et la population Française consomme énormément de miel.

Dominique DA SILVA

PETITES ANNONCES

✓ **Ensemble de matériel apicole de très bonne manufacture**

Lot n°1
92 pots de 378 ml TO 63
45 pots de 212 ml TO 63
1400 capsules TO 63 motif ruche brillante
Prix du lot estimé magasin : 382 Euros
Prix de vente laissé à 280 euros

Lot n°2
20 Ruches Dadant (plancher, corps, nourrisseur, couvre cadres et toit)
10 cadres avec cire ou cadres filés inox sans cire
Bois de pin et assemblage à tenons
Prix estimé en magasin : 100 euros
Prix de vente laissé à 50 euros

Lot n°3
20 Ruches Dadant (plancher, corps, nourrisseur, couvre cadres et toit)
Bois de pin et assemblage à tenons
Prix estimé en magasin : 90 euros
Prix de vente laissé à 40 euros

Lot n°4
20 Hausses Dadant en pin, assemblage à tenons
Dimensions extérieures des Dadant : 51 cm x 41 cm
Plus 9 cadres avec cire ou cadres filés inox sans cire
Prix estimé en magasin : 35 euros
Prix de vente laissé à 20 euros

Lot n°5
25 Hausses Dadant en pin, assemblage à tenons
Prix estimé en magasin : 25 euros
Prix de vente laissé à 15 euros

Lot n°6
20 Ruchettes complètes 6 cadres (plancher, corps, nourrisseur, couvre cadres et toit)
Bois de pin et assemblage à tenons
Prix estimé en magasin : 60 euros
Prix de vente laissé à 25 euros

Prendre contact avec
Jean Pierre LESPIAUCQ (06 45 51 31 89)

✓ **Vends matériel LANGSTROTH** en bon état : 10 ruches complètes, 9 hausses, 3 ruchettes, 37 nucléis Kieler. L'ensemble pour 1300 €. P. RENAUD, Tél : 06.31.31.59.99

✓ **Nombreux cadres neufs DADANT filés en fil inox** à vendre 5 Euros le paquet de dix.
Envoyer un mail à jplespiaucq@gmail.com

✓ **A vendre corps LANGSTROTH trempés à la cire avec cadres nus.**
État : excellent pour les corps (une quarantaine), bon pour les cadres.
A l'unité ou en lot, prix à débattre. Visibles à Saint Paul lès Dax
Tél. : 06 12 04 28 26 - Mail : mikapiculture@gmail.com

✓ **Cause double emploi, vends 2 maturateurs** inox, 100 kg, fabrication Thomas, équipés de robinets Perfection.
Prix à débattre. Tél. : 06 09 56 10 75

Thomas apiculture
Depuis 1905

FABRICANT FRANÇAIS

Portes ouvertes 2023
Du 22 au 25 mars de 9h30 à 18h

Apifolies

Un moment de **partage convivial** avec des **promotions**, des **animations**, des **conseils** et des **démonstrations en magasin**.

Profitez de **-20%** sur **l'article** de votre choix*

*Offre valable **uniquement en magasin** durant les dates d'Apifolies ci-dessus, sur **l'article** de votre choix, applicable sur le **tarif grand public**, **hors essaims**, **paquets d'abeilles**, **reines** et **librairie**.

+ de 1500 m²

dédiés à l'apiculture de loisir ou professionnelle

Accès facile

à 2 minutes de la sortie n°3 de l'autoroute A62

Au croisement des axes
Bordeaux / Agen / Toulouse (A62)
Bordeaux / Mont-de-Marsan / Pau (A65)
et Bordeaux / Bayonne / Espagne (A63)

LA QUALITÉ ET L'EXPERTISE THOMAS PRÈS DE CHEZ VOUS !

Un vaste espace de vente et des chaînes d'extraction visibles en saison creuse.

Un stock important toute l'année sur le consommable et sur nos équipements.

Des stages apicoles théoriques et pratiques dispensés par un apiculteur professionnel.

THOMAS APICULTURE - Fabricant français de matériel apicole
02 38 46 88 00 - contact@thomas-apiculture.com - www.thomas-apiculture.com